

UN BUDGET DE LA DIGNITÉ POUR LA TUNISIE

Pierre Concialdi



UN BUDGET DE LA DIGNITÉ POUR LA TUNISIE

Pierre Concialdi

Publié en 2021



Coordination scientifique et rédaction du rapport :

Pierre Concialdi

Comité scientifique :

Pierre Concialdi (IRES), Thomas Claes (FES) et
Olfa Lamloum (International Alert)

Equipe de recherche :

Mariam Abdel Baky, Mehdi Barhoumi, Pierre Concialdi,
Asma Kaouech et Olfa Lamloum.

Experts consultés :

Mohamed Ali Ben Zina, Dr Jaouhar Mzid.

Equipe locale de soutien :

Housseem Ayari, Mourad Arfaoui, Sihem Charfedji,
Mohamed Ali Mnasria, Olfa Hedhli, Siwar Sghaier,
Issam Rahali, Nour Yahyaoui.

Edition :

FES, International Alert



Non destiné à la vente

© Friedrich-Ebert-Stiftung

Tous les droits sont réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être imprimée, reproduite ou utilisée par n'importe quel moyen sans autorisation écrite préalable des éditeurs.

Les opinions exprimées dans cette publication sont uniquement celles de ses auteurs.
Elles ne représentent pas nécessairement celles de la Friedrich-Ebert-Stiftung.

PLAN

INTRODUCTION	06
Chapitre 1 - Méthodologie et déroulement de l'étude	10
1. Le cadre théorique et méthodologique	10
2. Le déroulement de l'étude de terrain	14
3. Les groupes d'orientation	22
4. Les groupes de discussion, de validation et de négociation	28
Chapitre 2 - Le contenu du panier de biens et services	34
1. Logement	34
2. Alimentation	38
2.1 Le modèle alimentaire	39
2.2 Elaboration du panier alimentaire	40
2.3 Les quantités consommées et la variété des produits	41
3. Habillement	44
4. Soins personnels et hygiène	46
5. Equipement de la maison	49
5.1 Equipement du salon / salle à manger	49
5.2 Equipement de la cuisine	52
5.3 Equipement des chambres	55
5.4 Equipement de la salle de bains	57
6. Transports	57
7. Loisirs et vie sociale	58
8. Santé	61
9. Besoins spécifiques pour l'éducation des enfants	66

Chapitre 3 - Le budget de la dignité : éléments de chiffrage	70
1. Evaluation du coût complet de certains postes budgétaires	70
2. Éléments de synthèse et d'évaluation	77
Conclusion	83
Annexe 1	86
Annexe 2	89
Annexe 3	95
Annexe 4	97
Annexe 5	100
Sources et références	106

Introduction

En Tunisie, comme dans d'autres pays où les contestations populaires du « Printemps arabe » se sont exprimées, les mobilisations révolutionnaires de décembre 2010-janvier 2011 ont érigé la «dignité» comme une revendication centrale. Désormais, cette exigence figure dans la devise de la République tunisienne et la nouvelle constitution précise que l'Etat assure aux citoyens «les conditions d'une vie digne». Dix ans après la chute du président Ben Ali, cette aspiration continue à animer le peuple tunisien.

Cet objectif englobe de multiples dimensions visibles dans les revendications des mouvements sociaux des jeunes chômeurs ou précaires ainsi que dans les mobilisations du mouvement démocratique et de la société civile. La liberté d'expression, le sentiment de sécurité, l'accès à l'emploi, le droit à la santé, l'organisation de pouvoirs démocratiques représentatifs des intérêts de la population figurent, entre autres, parmi les revendications exprimées par la population tunisienne et sont indispensables pour assurer les conditions d'une vie digne. D'autres dimensions non moins importantes portent sur les conditions de vie matérielles de la population tunisienne; c'est essentiellement sur cette question que porte ce projet pilote de recherche.

L'ambition de ce projet est de construire un outil qui réponde à cette exigence. Il s'agit ainsi, à travers une démarche participative impliquant des citoyennes et des citoyens, de définir les ressources nécessaires pour couvrir les besoins de la population afin d'assurer les conditions matérielles minimales d'une vie digne en Tunisie.

Par rapport aux analyses de la pauvreté qui identifient des populations en situation d'exclusion, notre projet inverse la perspective afin de définir, par un consensus citoyen, un seuil d'inclusion, c'est-à-dire un seuil minimal au-dessus duquel chacun peut être assuré d'avoir les ressources nécessaires pour mener une vie digne, sans courir le risque de privations.

Cette recherche s'appuie sur une méthodologie innovante (Minimum Income Standards - MIS) initialement développée par des chercheurs britanniques depuis une dizaine d'années (Bradshaw et al., 2008). Elle a été reprise dans un certain nombre de pays, dont la France notamment, et expérimentée

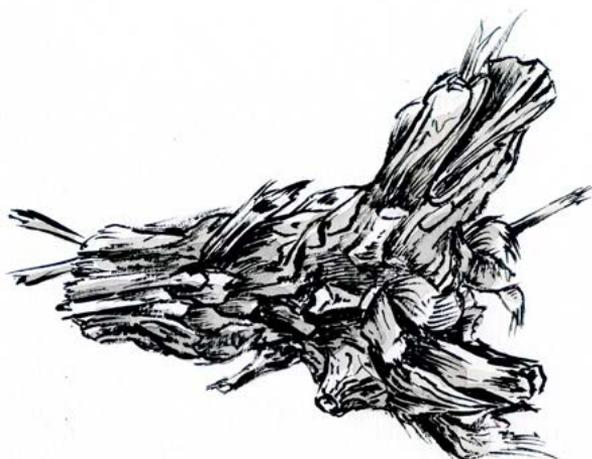
dans des projets pilote au Mexique et en Afrique du Sud. C'est la première fois qu'une étude de cette nature est conduite dans le monde arabe.

Pour mener à bien ce projet, trois institutions ont décidé d'associer leurs ressources et leur expérience. L'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), qui a été étroitement associé à ce type de recherche en France, a assuré la coordination scientifique du projet. L'équipe d'International Alert (IA) a été la cheville ouvrière de la recherche. Cette organisation a été engagée depuis 2012 dans divers projets sur les ressorts de la marginalisation dans les quartiers populaires du Grand Tunis et les régions de l'intérieur et œuvre en faveur d'une gouvernance locale démocratique et participative dans ces « marges ». Forte de cette expérience, son équipe a conduit l'étude de terrain. Enfin la Fondation Friedrich Ebert (FES) qui promeut les valeurs de liberté, de justice et de solidarité a également apporté son soutien à cette recherche, comme elle l'a fait dans un précédent projet pilote de même nature en Afrique du Sud.

Ces trois partenaires ont constitué un comité de pilotage qui a défini les grandes options du projet et assuré son suivi à chaque étape de la recherche. Compte tenu des moyens limités disponibles pour ce projet pilote, il a été décidé de s'intéresser aux besoins d'une famille type composée d'un couple avec deux enfants et vivant dans la métropole du Grand Tunis. Ce projet pilote est donc loin d'être représentatif de l'ensemble des situations que l'on peut rencontrer sur le territoire tunisien. Il présente cependant l'avantage d'être suffisamment significatif pour dégager de premiers enseignements utiles pour le débat public.

La première partie du rapport présente brièvement le cadre théorique et méthodologique de la recherche et détaille les principales étapes de son déroulement.

Dans une seconde partie, on décrit le contenu détaillé du panier de biens et services nécessaire pour avoir des conditions de vie dignes et sur lequel les participants ont abouti à un consensus. La troisième partie donne des éléments de chiffrage du budget correspondant à ce panier de consommation minimum et propose quelques éléments d'analyse de ces résultats.



SK
21



Chapitre 1

Méthodologie et déroulement de l'étude

Chapitre 1

Méthodologie et déroulement de l'étude

On présente d'abord brièvement dans cette première partie le cadre théorique et méthodologique sur lequel s'appuie la recherche avant de rendre compte plus en détail des principales étapes de l'étude de terrain.

1. Le cadre théorique et méthodologique

Le concept central dans l'approche MIS est celui de besoin, notamment en référence à la théorie des besoins humains élaborée par Doyal et Gough (1991). Dans cette théorie, les auteurs développent un modèle hiérarchisé de besoins qui comprend trois niveaux : des besoins fondamentaux, des besoins intermédiaires et des besoins en ressources concrètes (« need satisfiers »). Au niveau le plus général, les auteurs identifient trois besoins fondamentaux universels : l'autonomie, la santé et la participation à la vie sociale. Les auteurs dressent aussi une liste de besoins intermédiaires (se loger, se nourrir...) dont la satisfaction conditionne la réalisation des besoins fondamentaux. En ce qui concerne les besoins en ressources concrètes (« need satisfiers ») les auteurs ne dressent pas de liste dans la mesure où la définition de ces ressources concrètes dépend du contexte historique et social considéré. Par exemple, les ressources nécessaires aujourd'hui pour se loger ne sont pas les mêmes dans un village rural africain que dans une grande métropole d'un pays développé, même si ces ressources contribuent à la réalisation d'un même besoin plus général.

Pour identifier ces ressources concrètes, les auteurs préconisent de développer une stratégie duale qui s'appuie à la fois sur les savoirs codifiés des experts et sur les savoirs d'expérience des citoyens. C'est cette démarche qui a été mise en œuvre par des chercheurs britanniques depuis un peu plus d'une dizaine d'années et qui est reprise dans ce projet pilote.

La méthodologie développée par les chercheurs britanniques a ainsi pour objectif d'élaborer le panier de biens et services nécessaire, au minimum, pour satisfaire les besoins fondamentaux dans un contexte particulier qui se caractérise à la fois par la situation familiale des ménages considérés (célibataire ou en couple, avec ou sans enfants) et par leur environnement de vie (la ville, la campagne...).

La méthodologie en bref

Concrètement, le processus consiste à réunir par étapes successives des petits groupes (8 à 10 personnes) dont la mission est de dresser l'inventaire détaillé de ces ressources concrètes afin d'aboutir à consensus argumenté sur le panier de biens et services. Ce consensus est aussi éclairé par des avis d'experts. Le résultat final ne traduit donc pas un consensus d'opinion, ou un vote majoritaire sur des options différentes, mais bien un consensus partagé et argumenté par les participants.

Dans une première étape générale (groupes d'orientation), l'objectif est double. Il s'agit :

- D'une part, de faire émerger les éléments d'une définition consensuelle de l'objectif à atteindre. Il s'agit ici, à travers une discussion ouverte entre les participants, de repérer les notions les plus pertinentes, celles qui font le plus sens par rapport à l'objectif général de l'étude. Cette définition sert ensuite de support et de repère pour le travail des groupes suivants.
- d'autre part, de définir les principales caractéristiques générales des personnes dont on va définir les besoins dans les étapes ultérieures. Cette définition reste très générale (un prénom, un âge, un lieu d'habitation) mais elle permet aux groupes suivants d'aborder la discussion du panier de biens et services de façon un peu plus concrète. Cette étape est aussi l'occasion de définir en détail les conditions de logement.

Dans les étapes suivantes, les groupes de consensus discutent le contenu détaillé du panier minimum de biens et service nécessaires à la famille pour atteindre des conditions de vie dignes.

Les groupes de discussion discutent d'abord les besoins individuels de chaque membre du ménage. Cette discussion est organisée avec des participants qui partagent les mêmes caractéristiques que celles des personnes dont ils discutent les besoins. Les hommes adultes en couple avec des enfants discutent ainsi des besoins des hommes adultes en couple avec des enfants, de même que les femmes pour les besoins des femmes en couple avec des enfants. Des groupes mixtes d'adultes discutent des besoins de chaque enfant.

Dans une seconde étape (groupes de validation), on réunit des groupes mixtes d'adultes auxquels on soumet les résultats des groupes précédents.

L'objectif est de discuter, d'une part, des besoins des adultes et, d'autre part des besoins des enfants. Les participants examinent le contenu détaillé du panier de biens et services, le complètent, le précisent et le valident ou, éventuellement, décident d'en modifier le contenu. Cette étape est l'occasion d'identifier et, éventuellement, de discuter de certaines différences selon le sexe (adultes) ou selon l'âge et/ou le sexe (enfants). C'est aussi l'occasion de renvoyer aux groupes certaines remarques d'experts et de reprendre la discussion sur des points qui n'auraient pas trouvé de consensus auparavant.

Enfin, dans une troisième et dernière étape (groupes de négociation finale), un groupe mixte d'adultes est réuni pour discuter du panier de biens et services concernant l'ensemble de la famille et, comme précédemment, le valider ou en changer certains éléments. On soumet aussi lors de cette phase des estimations chiffrées des postes budgétaires afin de recueillir l'avis des participants et de tester la force du consensus au sein du groupe. Dans le cadre de ce projet pilote, ce chiffrage a pu être effectué pour cinq grands postes budgétaires qui couvrent environ les trois quarts des dépenses des ménages.

12

Entre chaque étape, les résultats sont discutés par l'équipe de recherche et les choix méthodologiques sont validés par le comité de pilotage.

Le schéma ci-dessous décrit le processus de discussion du panier de biens et services (les nombres entre parenthèses correspondent au nombre de groupes qui se sont tenus à chaque étape).

Le processus de discussion du panier de biens et services

Etape 1 : Groupes d'orientation ⁽²⁾

- Reformulation de l'objectif
- Définition de la famille type

Comité de pilotage

- Validation de la définition et de la méthodologie



Etape 2 : Groupes de discussion ⁽³⁾

- Définition du contenu du panier individuel de biens et services

Expertise du panier, recherche des prix et examens de cohérence

- Examen du panier santé par l'expert médecin
- Recherche des prix et premiers calculs des budgets individuels
- Cohérence des budgets avec les sources existantes



Etape 3 : Groupes de validation ⁽²⁾

- Examen des listes adultes et enfants
- Discussion sur les écarts entre sexes et reprise des points non résolus

Révision finale des budgets

- Calcul du budget et détection des anomalies éventuelles
- Validation finale par l'expert médecin



Etape 4 : Groupes de négociation finale ⁽²⁾

- Discussions sur les anomalies éventuelles
- Négociation finale sur le panier familial et les postes valorisés
- Test du consensus global

Actualisation finale du panier et chiffrage définitif

- Prise en compte des décisions des groupes de négociation finale
- Chiffrage définitif des principaux postes budgétaires

2. Le déroulement de l'étude de terrain

En amont du lancement de l'étude de terrain, le comité de pilotage a défini le champ de l'étude. Compte tenu des moyens limités du projet pilote, il a été décidé de limiter la recherche au cas-type d'une famille d'âge actif avec deux enfants habitant dans la métropole du Grand Tunis. Ce choix a été motivé par le fait que les couples mariés avec deux enfants représentent aujourd'hui, en Tunisie, la situation familiale la plus fréquente pour les personnes d'âge actif (annexe 1). Par ailleurs, on peut penser que cette situation est encore plus fréquente dans le Grand Tunis où l'évolution des modèles familiaux vers des familles restreintes est plus précoce que dans le reste du pays.

L'équipe de recherche s'est aussi interrogée sur les éventuels changements à apporter à la méthodologie MIS pour l'adapter au cas tunisien. Le choix de retenir une variété aussi large que possible de situations sociales a été validé et considéré comme essentiel pour asseoir la validité des résultats. Cela a conduit à mettre en œuvre un processus spécifique pour le recrutement des participants (voir infra).

L'équipe de recherche a aussi discuté de l'impact éventuel sur la dynamique des groupes de la réunion de personnes d'âge et de sexe différents. Elle a conclu que, dans le contexte tunisien où la promotion de l'égalité entre femmes et hommes a depuis longtemps été un axe affiché des politiques publiques, la mixité des groupes de discussion ne soulevait pas de difficulté particulière. En ce qui concerne les différences d'âge, l'équipe de recherche a conclu que le fait pour tous les participants de partager une même situation familiale (parents de deux enfants) était un facteur déterminant permettant à tous les participants de se situer sur un pied d'égalité, quel que soit son âge.

L'équipe de recherche a validé le fait de tenir toutes les réunions en arabe dialectal. La question a été abordée de savoir si l'usage de supports écrits (paperboard) pouvait perturber certains participants illettrés. Des réponses partielles ont été apportées avec l'usage d'idéogrammes pour décrire les principales étapes de la réunion, mais elles n'ont pas permis de surmonter de façon adéquate cette difficulté. Dans l'ensemble cependant, cette

difficulté n'a pas eu de conséquence majeure sur la dynamique des groupes de discussion.

En ce qui concerne le lieu des réunions, il a été décidé de choisir un lieu « neutre », relativement éloigné du domicile des participants, lesquels y ont été conduits en minibus. Cette distanciation géographique a favorisé l'identification des participants à la figure générique des cas-types « du Grand Tunis », sans pour autant totalement gommer les spécificités de leur quartier d'origine.

Calendrier

Au total, neuf groupes de consensus ont été réunis sur une période d'un peu plus d'un an (tableau 1). Un premier groupe d'orientation s'est tenu en septembre 2018. Ce groupe a réuni des jeunes adultes des deux sexes. L'objectif était à la fois de tester les méthodes d'animation et de s'assurer de la cohérence des résultats avec les groupes d'adultes en couple avec enfants qui faisaient l'objet de la recherche. De fait, les questions soulevées dans ce groupe de jeunes adultes se sont révélées très proches de celles évoquées dans le groupe d'orientation «réel» de décembre 2018 (voir infra).

Les trois groupes de discussion se sont tenus en janvier 2019 et les groupes de validation en juin 2019. Il a aussi été décidé de réunir en juin un groupe de négociation même si les délais entre groupes de validation et groupe de négociation finale ne permettaient pas de soumettre au dernier groupe des éléments aboutis prenant en compte tous les résultats des groupes de validation ainsi que les éléments partiels de chiffrage des postes budgétaires. Ce groupe de négociation test a permis d'affiner le consensus autour du panier de biens et services. Le dernier groupe de négociation finale s'est tenu en novembre 2019.

Tableau 1 : Calendrier des groupes de consensus

Etape	Participants	Nombre			Date
		T	F	H	
Orientation TEST	Jeunes adultes	10	4	6	Septembre 2018
Orientation	Mixte	10	4	6	Décembre 2018
Discussion	Hommes	9	0	9	Janvier 2019
Discussion	Femmes	9	9	0	Janvier 2019
Discussion	Mixte	10	6	4	Janvier 2019
Validation	Mixte	8	5	3	Juin 2019
Validation	Mixte	8	5	3	Juin 2019
Négociation TEST	Mixte	9	5	4	Juin 2019
Négociation	Mixte	10	5	5	Novembre 2019
(Total 9 FG)		83	43	40	
(Total 7 FG)		64	34	30	

Le recrutement des participants : démarche et bilan

Pour le recrutement des participants, il n'était pas possible compte tenu du budget limité de la recherche, de faire appel à des sociétés spécialisées et de procéder à un recrutement téléphonique par quotas en fonction d'un questionnaire préétabli. L'équipe de recherche s'est donc appuyée sur les relais dont disposait International Alert dans certains quartiers du Grand Tunis (Ettadhamen et Douar Hicher) à la suite des projets déjà engagés dans ces quartiers auparavant. Une note (annexe 2) a été établie à l'intention de ces personnes en charge du recrutement afin, d'une part, de les informer de façon précise sur la finalité de la recherche et, d'autre part, de préciser les objectifs à atteindre concernant la composition des participants aux groupes de discussion. Les critères généraux retenus par l'équipe de recherche étaient les suivants : âge, sexe et situation familiale.

- Âge et situation familiale : adultes d'âge actif (20 à 59 ans) en couple ayant deux enfants de 6 à 16 ans.
- Sexe des participants : groupes mixtes composés pour moitié de femmes et d'hommes ;

- En ce qui concerne la situation de logement, il était demandé de recruter en priorité des adultes vivant dans un logement autonome (appartement ou maison), pour moitié dans le quartier d'Ettadhamen et pour l'autre moitié dans le quartier de Douar Hichen.

Dans la démarche MIS, il est également important que les participants soient renouvelés à chaque étape afin d'éviter les processus d'auto-validation. Cette consigne a été donnée aux personnes en charge du recrutement, en leur précisant par ailleurs qu'il était exclu de recruter les deux membres d'un même couple – même pour participer à deux groupes différents – ceci afin que tous les participants soient sur un pied d'égalité lors de chaque réunion. Il y a donc autant de couples que de participants représentés dans les groupes de consensus.

Enfin, il était également essentiel de s'assurer que les participants aux groupes de consensus reflètent une variété de situations sociales afin d'asseoir le consensus des groupes sur une base sociale aussi large et représentative que possible. Une grande attention a été accordée par l'équipe de recherche à cette question compte tenu de la spécificité des quartiers où se déroulait l'étude de terrain. Les catégories à faible niveau de vie sont en effet surreprésentées dans ces quartiers, ce qui aurait pu entraîner des biais dans les discussions de groupe en tirant le consensus vers un panier minimal possible (en fonction de leurs moyens) et non sur un panier minimum nécessaire (compte tenu de leurs besoins).

La méthode retenue par l'équipe de recherche a consisté à définir des quotas de recrutement pour plusieurs groupes (inactifs, chômeurs et précaires, emploi stable...). Au sein de chaque groupe, l'équipe de recherche a dressé à titre illustratif une liste de métiers possibles (ouvrier journalier, professeur, petit commerçant, infirmière, médecin...) afin de guider le travail des personnes en charge de recrutement (voir annexe 2, §3). L'objectif global était d'aboutir à des groupes composés d'une majorité de personnes en emploi stable.

On dénombre presque autant d'hommes (40) que de femmes (43) et l'équilibre est le même entre quartiers (43 personnes recrutées à Ettadhamen et 40 à Douar Hichen). Compte tenu des conditions particulières de recrutement,

certains groupes ont pu comporter de façon exceptionnelle un ou au maximum deux parents de trois enfants. L'équipe de recherche a considéré que ce décalage par rapport aux consignes générales de recrutement n'était pas un problème dans la mesure où ces adultes en couple avec trois enfants avaient nécessairement l'expérience de couples avec deux enfants.

En ce qui concerne la situation sociale, telle qu'on peut l'approcher à travers le statut d'emploi, les résultats du recrutement apparaissent très satisfaisants au regard des objectifs fixés puisqu'une large majorité (70%) des participants occupe un emploi stable. Les autres participants sont soit des femmes au foyer (8%) soit des personnes en emploi précaire ou au chômage (22%).

Parmi les personnes en emploi stable, on distingue deux grands groupes : les ouvriers et employés (29%) et les professions intermédiaires (31%). Par ailleurs, environ 5% des participants sont des petits commerçants et 5% également occupent une profession supérieure.

Enfin, il faut signaler que les participants ont reçu un dédommagement forfaitaire de 50 DT pour leur participation aux groupes de discussion. L'équipe de recherche a considéré que ce niveau de dédommagement était nécessaire pour assurer une diversité suffisante de situations sociales.

Le déroulement des groupes

Avant chaque étape, une séance de formation et de discussion avec l'équipe d'IA en charge d'animer les discussions de groupe était organisée. Elle avait pour objectif de présenter aux animateurs de la réunion les objectifs spécifiques de chaque étape et de discuter le guide d'animation préparé avant chacune d'elles.

Ces guides d'animation comportent une première partie, commune à toutes les étapes, où l'on présente aux participants l'objectif de la recherche, sa spécificité et les différentes étapes qu'elle comporte afin que les participants puissent se situer dans le processus d'ensemble de la recherche. On donne aussi dans cette introduction les consignes générales d'organisation de la discussion.

La seconde partie de ces guides d'animation est plus spécifique et a pour but d'organiser la discussion de chaque étape en fonction des informations qui ont été recueillies, ou non, au cours des étapes précédentes. Elle présente la définition générale des conditions de vie dignes qui a été retenue par les groupes d'orientation et précise l'objectif propre de chaque réunion. Un des fils directeurs communs est la recherche d'un consensus argumenté sur lequel les animateurs reviennent de façon récurrente tout au long de la discussion (cf. infra).

Pour chaque réunion des groupes de consensus, 2 animateurs étaient présents ainsi que 2 observateurs. Des enregistrements vidéos et sonores des réunions ont été réalisés, après accord des participants, de façon à pouvoir garder une mémoire aussi précise que possible des échanges.

Les réunions se sont tenues en fin de semaine - le samedi ou le dimanche - sur une durée d'environ 5 heures, de 9 heures à 14 heures généralement (ou parfois un peu plus). Les participants étaient accueillis autour d'un petit-déjeuner et après une courte introduction la discussion s'engageait au sein de chaque groupe. Une pause était organisée en milieu de matinée ainsi qu'une pause déjeuner.

L'introduction avait pour but de présenter brièvement aux participants l'objectif de la recherche et de situer à quelle étape du processus de recherche leur contribution était sollicitée. Des consignes générales sur l'organisation de la réunion étaient données, notamment pour insister à la fois sur la liberté d'expression de chaque membre du groupe et sur l'objectif d'aboutir à un consensus argumenté au sein du groupe. La recherche du consensus constitue en effet un élément clé dans la démarche d'élaboration du panier de biens et services.

La recherche du consensus

· Un consensus argumenté

Les guides d'animation ont été construits de façon à mobiliser les groupes dans le but de faire émerger un consensus. La démarche n'a pas pour but, en effet, de dégager une opinion, ce qui aurait pu se faire par exemple

par un vote. Elle consiste à demander aux participants de se prêter à une discussion pour aboutir à un consensus argumenté. On demande ainsi aux participants de se projeter dans des individus-types – définis au cours des groupes d'orientation par leur prénom, leur âge et leur sexe – afin d'éviter autant que possible qu'ils ne fassent part de leurs préférences ou de leurs goûts et les inciter à se situer dans le champ des besoins. La distinction entre besoins et désirs est ainsi régulièrement rappelée par les animateurs et ces derniers les interrogent sur les motifs de leurs décisions. Des relances systématiques sont prévues à cet effet dans les guides d'animation afin de demander aux participants si tel ou tel bien ou service est nécessaire et, si oui, pourquoi.

La recherche du consensus n'est pas pour autant un impératif imposé, de toute force, aux groupes. Pour respecter la libre expression de chacun, il est clairement précisé aux participants d'un même groupe qu'ils peuvent ne pas être d'accord entre eux, ou avec les résultats des précédents groupes. Et que les expériences et situations de chacun constituent un facteur de diversité et de richesse. En cas de divergence ne pouvant être résolue au sein d'un groupe, la question est alors renvoyée aux groupes suivants pour trouver un point d'accord.

Les différents arguments recueillis à chaque étape du processus sont synthétisés et renvoyés aux groupes suivants afin de structurer les débats et vérifier le caractère plus ou moins justifié des biens et services retenus. Un certain nombre de ces éléments d'argumentaire sont restitués dans le chapitre 2 du rapport et illustrés, le cas échéant, par des *verbatim* significatifs.

· Un consensus éclairé : le rôle de l'expertise

Deux sources principales d'expertise ont été mobilisées pour éclairer les choix des participants, lesquels – il faut le rappeler – restaient toujours maîtres de leurs choix en dernier ressort.

Pour évaluer les quantités correspondant aux différents aliments du panier alimentaire, l'équipe de recherche s'est appuyée sur les recommandations nutritionnelles standard. Cette information détaillée n'a pas été restituée

dans le détail aux participants mais elle a permis de calculer le poste du budget Alimentation qui a été globalement validé par les participants.

En ce qui concerne le poste Santé, le panier de soins élaboré par les participants a été examiné à chaque étape du processus par un médecin expert qui a formulé des remarques sur la pertinence de certains soins ainsi que sur leur fréquence. Ces remarques ont ensuite été restituées aux groupes afin d'éclairer leurs choix. Dans l'ensemble, cette démarche a eu pour conséquence de réduire le volume du panier de soins élaboré par les groupes de consensus. Le médecin expert a aussi validé le choix des participants concernant la filière de soins. En accord avec le médecin expert, l'équipe de recherche a retenu le choix de la MNET (Mutuelle nationale de l'enseignement en Tunisie) comme exemple d'assurance complémentaire. Ce choix a été considéré comme constituant, dans le contexte tunisien, une bonne illustration compte tenu de l'importance des effectifs adhérents.

Bilan global sur la dynamique de groupe et le consensus atteint

Un des objectifs du projet était d'abord de valider la possibilité, dans le contexte tunisien, d'aboutir à un consensus sur ce qui est nécessaire, aujourd'hui dans la société tunisienne, pour accéder à des conditions de vie dignes. Cet objectif a été globalement atteint de façon satisfaisante. Les désaccords qui ont émergé au sein des groupes ont pu être résolus au cours des discussions. Les options qui ne recueillaient pas l'agrément de la totalité des groupes ont été écartées si bien que le résultat obtenu traduit véritablement ce qui est considéré comme nécessaire, **au minimum**, pour avoir des conditions de vie dignes dans le cas de la famille type considérée.

La dynamique de groupe a été dans l'ensemble bonne. Les participants ont bien compris le sens de l'exercice qui leur était demandé et ils ont pris très au sérieux leur rôle. Les animateurs ont veillé à solliciter les personnes les plus précaires, pour lesquelles il était parfois difficile de se projeter dans des conditions de vie très éloignées de leur réalité quotidienne. Bien que moins actifs que d'autres, ces personnes ont néanmoins exercé un rôle régulateur et modérateur sur la définition des paniers de biens et services.

3. Les groupes d'orientation

Deux groupes d'orientation ont été réunis au mois de décembre 2018. Le premier groupe test rassemblait de jeunes femmes et hommes non étudiants de 20 à 34 ans. Le second regroupait des personnes qui se trouvaient dans la même situation familiale que celle choisie par l'équipe de recherche pour faire l'étude (adultes hommes et femmes en couple avec deux enfants entre 6 et 16 ans).

On rappelle que l'objectif de ces groupes d'orientation est, d'une part, d'aboutir à une définition consensuelle des conditions de vie dignes, aujourd'hui dans la métropole du Grand Tunis et, d'autre part, de dresser le portrait des cas-types individuels dont les groupes de consensus discutent les besoins ainsi que de définir les conditions de logement de ces cas-types.

Définition des conditions de vie dignes

Le schéma général de la réunion était le suivant :

- dans une première phase d'expression spontanée, il était demandé aux participants de dresser la liste de ce qui était nécessaire pour atteindre des conditions de vie dignes en Tunisie.
- il a ensuite été demandé aux participants s'il était possible d'établir une hiérarchie entre les différents besoins exprimés et, sur cette base, des premiers éléments d'une définition générale ont été élaborés
- dans la phase suivante, les participants ont été invités à réagir à deux définitions et ont, à l'issue de cette réflexion, élaboré les éléments d'une définition consensuelle.

La discussion spontanée a fait émerger un certain nombre d'aspirations générales en termes de justice sociale, de respect ou d'égalité des droits, de participation citoyenne, ce qui témoigne de la persistance d'attentes fortes de la population sur ces différentes questions :

« il manque une chose... c'est le fait d'être égaux au niveau des droits et des devoirs »

« c'est une chose qui existe, dans les quartiers populaires, des gens qui ne sont pas égaux à d'autres, que ce soit au niveau des droits ou des obligations »

Dans certains cas, ces aspirations peuvent avoir une incidence très concrète sur les besoins, comme l'a souligné un participant pour l'habillement :

« on a besoin d'être bien habillé pour être respecté »

D'autres besoins ont été exprimés par les participants. D'une manière générale, l'identification de ces besoins a souvent pris la forme du constat d'un certain nombre de manques ou de privations, lesquels signalaient implicitement que des besoins n'étaient pas satisfaits :

« quand je parle de ce qui n'existe pas cela veut dire qu'il devrait exister! »

On peut regrouper les besoins exprimés par les groupes en trois grandes catégories. Il y a d'abord des besoins généraux qui correspondent à des objectifs (santé) ou qui conditionnent la satisfaction de besoins plus élémentaires (travail, éducation). La santé est ainsi revenue fréquemment dans les discussions comme un besoin essentiel, très spontanément évoqué par les participants et unanimement accepté comme un besoin fondamental. L'accès à un emploi apparaît aussi comme une nécessité, non seulement pour être intégré à la société et « être respecté » mais aussi pour avoir un salaire suffisant. Pour tous les participants, il est donc nécessaire d'« avoir un travail et un revenu digne ». Certains participants ont souligné que ce n'est pas toujours possible compte tenu de la faiblesse de certains salaires :

« le salaire qu'on touche ne donne pas la possibilité d'une vie de dignité pour nos enfants »

L'accès « gratuit » à une éducation « de qualité » a aussi été mentionné par les participants comme un besoin important, au même titre que d'autres besoins plus immédiatement élémentaires :

« je crois que l'enseignement et l'éducation ont la même importance que l'alimentation et le logement »

L'éducation est considérée comme une priorité pour garantir à la vie adulte une certaine sécurité aux enfants et leur permettre de sortir de la marginalité :

«vu les changements actuels je crois que l'éducation est un facteur essentiel car vu la marginalisation de nos enfants je crois que l'enseignement et la culture donnés aux enfants sont prioritaires »

Une seconde catégorie de besoins correspond à des ressources dont la fourniture relève de la compétence des pouvoirs publics. C'est le cas notamment pour le cadre de vie général des populations, mais aussi pour les transports et les équipements collectifs d'une manière générale. Le besoin de « vivre dans un environnement sain » et de « se sentir en sécurité » a été exprimé par les groupes, notamment – mais pas seulement - en ce qui concerne les enfants.

24

La question des transports concentre ces deux enjeux. Les participants ont ainsi mentionné l'augmentation de la pollution due aux moyens de transport à Tunis, et son effet néfaste à la santé. Les femmes ont aussi évoqué la question du harcèlement sexuel et de l'insécurité dans les transports collectifs.

D'une manière générale, les participants ont émis de vives critiques sur la qualité des transports publics dont les aléas trop fréquents ne permettent pas d'organiser de façon satisfaisante l'emploi du temps, surtout lorsque l'on a des obligations professionnelles :

«le métro et les autres moyens de transports, il y a le problème de la fréquence, une fois par heure! deux ! rien n'est garanti...»

«le problème du transport ici pose la question du temps. Les moyens de transport pourraient vous faire gagner beaucoup de temps ou au contraire !!...vous faire perdre beaucoup de temps»

L'absence ou la quasi-inexistence d'équipements collectifs (sportifs, culturels) et d'espaces verts publics constitue aussi un des manques révélateurs signalés par les participants. Ce manque signale en creux l'existence de besoins non satisfaits, pour encadrer les enfants et leur offrir des espaces sécurisés, que ce soit pour se divertir ou leur permettre de se cultiver :

« je vous parle de ce qui nous manque, des terrains, des lieux de loisir etc. ... je suis en train de parler de ce qui devrait exister »

« ils (les enfants) n'ont pas d'espace qui les encadrent, pas même un terrain pour jouer au foot »

« il n'y a pas un environnement sécurisé, ni au niveau de la bouffe, ni au niveau du logement ni au niveau culturel, nos enfants ne sont pas en train de se cultiver ils errent dans la rue! il n'y a pas d'espace pour les encadrer, ni cinéma, ni terrain de sport... »

Ce manque d'équipements collectifs nourrit chez les parents une forte inquiétude car, dans ce contexte, cela peut pousser les enfants à se tourner par désespoir « vers la drogue » ou « le terrorisme ».

25

Le besoin de sécurité exprimé par les participants ne se limite pas à sa dimension strictement sécuritaire. Il comprend aussi des besoins matériels permettant d'assurer une sécurité économique et qui font plus précisément l'objet de la recherche :

« la sécurité ce n'est pas seulement la police, c'est aussi le logement, la nutrition, quand je pourrai rentrer le couffin plein!! »

Les participants ont ainsi mentionné dans cette troisième catégorie de besoins le logement, l'alimentation, l'habillement... dont la satisfaction passe par des ressources individuelles, principalement monétaires dans des sociétés de plus en plus marchandes. D'autres besoins dont la dimension sociale est plus importante ont aussi été mentionnés : le besoin de pouvoir accueillir chez soi des amis, de pouvoir communiquer (internet), de pouvoir retourner au bled, dans sa ville d'origine, « même si on le fait moins souvent ».

Après cette première phase d'expression spontanée, les animateurs ont demandé aux participants s'il était possible de hiérarchiser les besoins qui avaient été identifiés. Cette phase a permis de regrouper certains besoins, de clarifier la hiérarchie qui pouvait exister entre eux et d'identifier certains besoins et/ou mots clés qui pourraient résumer au mieux ce que recouvrent les conditions d'une vie digne dans la société tunisienne actuelle.

Les participants ont ensuite été amenés à réagir à deux définitions :

« Le minimum acceptable se situe à la fois au-dessus des nécessités de la survie et bien au-dessous des niveaux du luxe. »

« Les conditions de vie minimum, c'est un toit, des vêtements, et de la nourriture, mais pas seulement : il s'agit d'avoir la possibilité et la capacité de participer à la société. »

26

Les participants ont assez spontanément entériné l'idée que les conditions de vie dignes dépassaient le niveau de la simple survie sans pour autant permettre d'accéder au luxe. Ils ont davantage discuté la seconde définition afin de la compléter pour y inclure des dimensions qui leur paraissaient importantes, dans le contexte tunisien actuel, pour définir les conditions d'une vie digne.

A partir de ces éléments, l'équipe de recherche a procédé à de légères reformulations afin d'élaborer la définition suivante (voir encadré ci-après). Cette définition a systématiquement été soumise aux groupes de consensus à chaque étape (discussion, validation et négociation finale) afin de bien préciser l'objectif de la démarche. Les participants ont été invités à réagir à cette définition qui leur a paru claire et équilibrée. Les groupes de consensus ont aussi validé l'appellation courte de « budget de la dignité ».

Définition des conditions de vie dignes en Tunisie

En Tunisie, avoir des conditions de vie dignes c'est non seulement avoir la capacité et les opportunités de se loger (de façon autonome), de se nourrir, de s'habiller... mais aussi avoir accès à certains équipements collectifs, vivre dans un environnement sûr, prendre part à des activités sociales et entretenir des relations sociales avec sa famille et ses proches. C'est ce à quoi tout le monde devrait pouvoir accéder en Tunisie.

Caractéristiques des cas-types et du logement

Le deuxième objectif des groupes d'orientation était de définir les cas-types dont les groupes suivants allaient discuter les besoins. A ce stade, la définition des cas-types reste très générale. Elle se limite à choisir un prénom et un âge pour chaque membre de la famille ainsi qu'à définir le lieu d'habitation. L'objectif est de permettre aux groupes suivants de se projeter dans des situations de vie aussi « réalistes » que possible. La question de la situation professionnelle n'est pas évoquée afin de permettre une discussion sur les besoins de la famille quelle que soit la situation d'emploi des adultes, chaque adulte du ménage devant avoir la possibilité d'occuper ou de rechercher un emploi à temps plein à tout moment.

Les groupes se sont accordés sur les profils suivants :

- Femme adulte : Faouzia, 37 ans
- Homme adulte : Faouzi, 42 ans
- Jeune fille : Salma, 14 ans
- Garçon : Youssef, 7 ans

La famille habite un quartier populaire de la métropole du Grand Tunis. Les groupes ont discuté les caractéristiques détaillées du logement. Les résultats de cette discussion sont présentés dans le chapitre suivant.

4. Les groupes de discussion, de validation et de négociation

L'objectif des groupes suivants était d'aboutir à un consensus argumenté sur le panier minimum de biens et services nécessaire pour avoir des conditions de vie dignes. Cette discussion a d'abord été organisée au niveau des besoins individuels de chaque membre de la famille (groupes de discussion) avant d'être reprise à un niveau plus agrégé dans les étapes suivantes. Les groupes de validation ont ainsi discuté des besoins des adultes, d'une part, et des besoins des enfants, d'autre part. Le groupe de négociation finale a ensuite examiné le panier concernant l'ensemble de la famille. Ce processus itératif et « ascendant » permet de s'assurer, par ces regards croisés entre des participants qui sont systématiquement renouvelés à chaque étape, de la solidité du consensus final.

Les groupes de discussion

Les trois groupes de discussion ont été organisés au mois de janvier 2019. Dans chaque groupe, les conditions de logement définies par le groupe d'orientation ont été systématiquement discutées et, dans l'ensemble, validées par les groupes de consensus avec des changements relativement mineurs concernant, par exemple, la puissance du climatiseur.

La démarche a consisté ensuite à « parcourir » l'ensemble des pièces du logement afin d'interroger les participants sur la liste des biens et services nécessaires dans chaque pièce : salon/salle à manger, cuisine, chambre, salle de bains. Cette liste comprenait à la fois des équipements (meublier, électroménager, ustensiles de cuisine...) mais aussi des effets personnels pour l'habillement – quand les groupes ont été invités à ouvrir le placard de la chambre – ainsi que des produits d'hygiène (dans la salle de bains).

Pour l'alimentation, des menus types correspondant à chaque jour de la semaine ont été définis par les groupes de consensus qui ont dressé une liste d'aliments et défini la fréquence de consommation de chaque grande catégorie d'aliments ainsi que leur qualité. Des menus-types ont aussi été élaborés pour la période du ramadan et pour les fêtes. Dans certains cas, les participants ont aussi indiqué des quantités (un verre de lait, un fruit, quelques dattes...). Cependant, il leur a été difficile d'estimer les quantités. Ce chiffrage s'est appuyé sur les recommandations d'experts qui définissent les recommandations nutritionnelles standard (voir chapitres 2 et 3).

Pour l'habillement, les groupes ont défini une liste détaillée correspondant à la fois aux vêtements quotidiens et à ceux portés les jours de fêtes. Pour appréhender la qualité, une distinction a été établie par les participants entre les vêtements achetés neufs et ceux achetés d'occasion (fripe) qui constituent l'essentiel de la garde-robe.

Pour la santé, les groupes ont élaboré un panier de soins qui a été soumis à un médecin expert dont les remarques ont été répercutées aux groupes suivants. Les groupes de consensus ont aussi défini la filière de soins et discuté de la nécessité d'avoir une assurance complémentaire.

Après avoir parcouru l'ensemble des pièces du logement, les groupes ont été invités à « sortir de la maison » pour identifier les besoins correspondant à la vie sociale :

- Les loisirs (activités sportives et culturelles, sorties au cinéma, au théâtre ou au concert, repas au restaurant), avec dans chaque cas des échanges sur la fréquence des activités ;
- Les vacances et les voyages, avec une discussion sur le lieu, la fréquence et la durée des déplacements ;
- Les évènements particuliers (fêtes, anniversaires...) en famille ou entre amis qui donnent lieu notamment à des discussions sur le nombre d'invités, les cadeaux à offrir...

Sur la question des transports, les groupes de consensus ont discuté de la qualité des transports collectifs et de la nécessité ou non de disposer d'un véhicule personnel. Ils ont défini notamment le type de véhicule nécessaire, ses principaux usages ainsi que sa fréquence d'utilisation qui détermine en particulier le kilométrage annuel et le budget en carburant correspondant.

Les besoins particuliers des enfants concernant l'éducation ont fait l'objet de discussions portant notamment sur les besoins de garderie et de cours particuliers, pour le garçon (Youssef) ainsi que pour la jeune fille (Salma).

Les groupes de validation

L'objectif principal de la phase de validation était de réexaminer les paniers de biens et services individuels, afin de les faire valider par les groupes. Il s'agit au cours de cette phase :

- de restituer aux groupes de validation les résultats de la phase précédente ;
- de réexaminer (en priorité) les points qui n'ont pas fait l'objet d'un accord dans la phase de discussion afin de tenter d'aboutir à un consensus ;
- de recueillir les informations manquantes ;
- de mettre en débat les écarts constatés entre le contenu des paniers des adultes afin de valider (ou non) les différences constatées entre hommes et femmes.

Deux groupes mixtes (adultes hommes et femmes) ont été organisés en juin 2019 pour discuter, d'une part, des besoins des adultes et, d'autre part, des besoins des enfants.

Compte tenu du grand nombre de biens et services figurant dans les paniers individuels (plusieurs centaines), il n'était pas possible de procéder à une restitution détaillée des résultats reprenant l'intégralité des biens et services discutés lors de la phase précédente. Cette restitution a été organisée de façon synthétique afin de mettre en lumière – et de faire discuter et valider – les principaux choix effectués par les membres des groupes de discussion. La discussion était organisée de façon hiérarchisée, en partant des éléments les plus généraux (*a priori* les plus consensuels) pour aboutir aux éléments les plus particuliers, et identifier pas à pas la limite du consensus au sein des groupes.

Les échanges au sein des groupes n'ont fait apparaître que de rares points de désaccord qui ont, en définitive, pu faire l'objet d'un consensus entre les participants, ce consensus s'établissant toujours sur une base minimale dans la mesure où les éléments du panier qui n'obtenaient pas de consensus étaient écartés de la liste des biens et services nécessaires. Au cours de la discussion, les animateurs invitaient les participants à justifier leur position

par des arguments. Quelques points spécifiques ont fait l'objet de débats importants, comme par exemple la nécessité pour la jeune fille de disposer pour son usage propre d'un ordinateur.

Les discussions ont par ailleurs été nourries par des données d'experts qui ont été restituées aux groupes de validation afin de leur permettre d'aboutir à un consensus éclairé (voir partie concernant le rôle des experts). Ce fut notamment le cas pour la santé où les remarques du médecin expert ont été restituées aux groupes, que ce soit en ce qui concerne le panier de soins des différents membres de la famille ou les différentes filières de soins.

Les groupes de négociation finale

La phase de négociation finale avait pour but :

- de recueillir les réactions sur le montant des budgets partiels élaborés pour certains postes (logement, alimentation, transports, santé, éducation) ;
- de s'assurer de la cohérence de ces budgets par poste en les comparant aux données d'enquête sur la consommation des ménages ;
- de s'assurer de la solidité du consensus global au sein des groupes.

Un premier groupe de négociation finale s'est tenu le lendemain du dernier groupe de validation, ce qui n'a pas donné le temps à l'équipe de recherche de consolider les chiffrages budgétaires et de prendre en compte les derniers résultats des groupes de validation. Ce groupe a donc servi de groupe test ; il a permis de préciser le contenu du panier de biens et services et de mieux cerner les arguments avancés par les participants pour justifier leurs choix.

Le dernier groupe de négociation finale a été organisé en novembre 2019. Pour chaque poste budgétaire qui avait fait l'objet d'un chiffrage, le résultat était présenté au groupe avec une description succincte du contenu du poste. Il était ensuite demandé aux participants s'il était possible de retrancher certains éléments du panier de biens et services ou si, au contraire, il était nécessaire d'en ajouter, ceci afin de tester une dernière fois la solidité du consensus entre les participants.





Chapitre 2

Le contenu du panier de biens et services

Chapitre 2

Le contenu du panier de biens et services

Comme on l'a déjà indiqué, l'objectif principal assigné aux groupes de consensus est de déterminer le contenu du panier minimum de biens et services nécessaires pour accéder à des conditions de vie dignes aujourd'hui, dans la métropole du Grand Tunis. Ces discussions ont porté non seulement sur l'identification des biens et services nécessaires, mais aussi sur leur qualité et leur fréquence de consommation.

Ce chapitre présente, pour les différents postes de ce panier¹, le consensus argumenté auquel les participants sont arrivés. Il rend compte des principaux débats entre les participants et des arguments qui ont été échangés pour justifier le contenu de ce panier.

1. Logement

La discussion sur les besoins de logement a été amorcée dès les premières réunions (groupes d'orientation de décembre) et elle a été reprise à chacune des trois étapes suivantes du projet (groupes de discussion en janvier, de validation en juin, de négociation finale en novembre). Ces discussions ont principalement porté sur le statut d'occupation du logement (locataire ou propriétaire), sur l'environnement général du logement (accès aux commerces et à divers services comme l'école ou les transports publics), sur la taille du logement (nombre de pièces et superficie) ainsi que sur les conditions de confort du logement (chauffage, climatisation, électricité et eau courante).

En ce qui concerne le statut d'occupation du logement, les groupes ont considéré que la famille devait être locataire. Certains participants ont évoqué la nécessité d'être propriétaire ou de pouvoir accéder à la propriété (« *il n'y pas de vie décente si l'on n'est pas propriétaire d'une maison* »). Cette situation a finalement été écartée car les groupes ont considéré que ce statut - s'il procure assurément une certaine sécurité aux ménages - allait au-delà de ce qui était nécessaire, au minimum, pour avoir des

¹ Le découpage entre postes a parfois un caractère conventionnel : par exemple, les repas au restaurant sont intégrés dans le poste « Vie sociale » et les effets nécessaires à la toilette (linge de bain) sont intégrés dans le poste « Equipement de la maison ».

conditions de logement dignes aujourd'hui dans la métropole du Grand Tunis. Avec une offre locative relativement abondante - même si elle varie selon les gouvernorats - les groupes ont considéré que l'accès à la location constituait une possibilité réaliste pour se loger de façon adéquate dans la métropole du Grand Tunis.

L'environnement du logement a aussi été évoqué par les groupes comme une dimension nécessaire pour avoir des conditions de logements dignes afin notamment de pouvoir accéder à divers services :

- « il faut qu'il y ait un entourage où il y a l'essentiel »

- « il faut aussi que le logement soit proche des différents services, école, pharmacie, magasins... il ne faut pas qu'il soit isolé »

- « la maison doit avoir un petit jardin ne serait-ce que pour y jouer aux billes »

La question de la sécurité fait également partie des questions évoquées par les groupes, que ce soit en ce qui concerne l'environnement général du logement (nécessité d'être protégé contre les intrusions) ou les normes de sécurité des installations de chauffage et d'électricité :

- « il y a la question de sécurité, dans les quartiers populaires surtout, l'installation électrique, la canalisation du gaz, il faut qu'elles soient bien sécurisées »

- « la sécurité, le gaz, il faut que l'installation soit conforme aux règles de la sécurité, de même pour l'électricité...la qualité des portes, il y a des portes bon marché au bout de quelques années le bois est fissuré »

Pour la superficie du logement, les groupes ont été unanimes pour considérer qu'un logement de 90 m² à 100 m² constituait le minimum pour une famille avec deux enfants (« *il faut une superficie normale entre 90 et 100 mètres carrés, pour que les meubles puissent être placés aisément* »). Certains participants ont considéré que la superficie devait être légèrement supérieure (120 m²) mais cette option n'a finalement pas été retenue par les groupes pour des conditions minimales de logement dignes.

La discussion sur le nombre de pièces du logement a été la plus nourrie. Tous les groupes ont estimé qu'un logement avec 3 chambres constituait le minimum nécessaire pour la famille :

- « une chambre pour les parents et deux chambres pour les enfants c'est le minimum »

- « un invité pourrait passer la nuit dans le salon »

- « S+3 c'est la maison que tout le monde souhaite avoir, même quand on reçoit un invité on peut se débrouiller »

Cette nécessité est renforcée par la différence de sexe entre les deux enfants (« Une chambre indépendante pour Salma ? Bien-sûr une fille de 14 ans, en plus elle a un frère. Si c'était une sœur ce ne serait pas grave de partager une chambre »).

Cependant, la nécessité de disposer d'une chambre supplémentaire pour accueillir des parents ou amis a été évoquée à plusieurs reprises dans divers groupes :

- « normalement on ne va pas vivre seuls nous aurons des relations avec les autres »

- « le minimum, c'est trois chambres un salon et une chambre pour les invités »

- « normalement il faut une pièce supplémentaire pour les intimités, imaginez qu'il reçoit son frère et son épouse, vont-ils passer la nuit dans le salon ? »

- « et alors pourquoi pas dans le salon, nos invités se couchent dans le salon »

Finalement, les groupes ont estimé qu'une quatrième chambre n'était pas nécessaire et cette option a été validée par les derniers groupes de discussion.

La discussion sur les conditions de confort du logement a essentiellement porté sur le chauffage et la climatisation. La nécessité de ces deux éléments de confort a été unanimement reconnue par les groupes :

- « contrairement à ce qu'on pense le chauffage et la climatisation ne sont pas des choses secondaires car quand on est chez soi on éprouve le besoin de vivre en chaleur en hiver ou dans la fraîcheur en été comme tous les autres »

- « il faut un chauffage central, un climatiseur... »

Pour le chauffage, la discussion a porté sur les modalités. Certains participants ont ainsi souligné les difficultés d'accès à des logements équipés de chauffage central :

- « dans les quartiers populaires le gaz de ville n'est pas disponible dans tous les quartiers »

- « si la famille a les moyens d'équiper la maison par un chauffage central d'accord! sinon elle peut recourir à d'autres moyens plus accessibles »

Ce constat est corroboré par les statistiques du recensement qui indiquent que, dans la métropole du Grand Tunis, environ ¼ seulement des logements sont équipés de chauffage central.

En ce qui concerne la climatisation, la discussion a essentiellement porté sur la puissance de l'appareil (18 Kwh ou 24 Kwh), le consensus final s'établissant à un climatiseur de 18 Kwh.

Le consensus qui s'est finalement établi sur les principales caractéristiques du logement est le suivant :

- S+3 chambres
- Superficie comprise entre 90 m² et 100 m²
- Chauffage
- Climatiseur (18 Kwh)
- Le logement dispose de l'électricité et est sécurisé
- Le logement est aux normes et dispose d'installations indépendantes pour les relevés de consommation (eau, électricité,...)
- Le logement est situé dans un environnement qui donne accès aux transports publics et à divers services

2. Alimentation

Ce poste correspond à la nécessité de couvrir des besoins physiologiques vitaux. Il intègre aussi une dimension culturelle et sociale qui peut tenir à certaines particularités territoriales (nationales voire régionales) ou à des pratiques et coutumes qui font partie intégrante de la vie sociale, notamment en ce qui concerne les repas de fête. Typiquement, en Tunisie comme dans de nombreux pays du monde arabe où la culture musulmane irrigue les pratiques sociales, le jeûne du ramadan et les fêtes qui sont liées à sa rupture font partie de ces pratiques sociales. Ces dimensions ont été évoquées et validées de façon très homogène par les groupes de discussion tout au long du processus.

Le poste Alimentation ainsi défini se limite ici aux repas confectionnés à la maison. Ces repas peuvent être pris à domicile (le soir et les fins de semaine) ou à l'extérieur (cas des parents en emploi ou des enfants en garderie).

Cependant, les temps des repas sont aussi l'occasion d'entretenir des relations sociales (avec les amis ou la famille élargie), que ce soit à la maison ou à l'extérieur de la maison (repas en famille au restaurant). Ces autres repas ont été pris en compte dans le poste « Vie sociale ».

Les résultats des discussions des groupes ont permis de définir un modèle alimentaire (§1) sur la base duquel on a élaboré un panier alimentaire qui prend en compte à la fois les décisions des groupes de discussion et les recommandations nutritionnelles officielles (§2). Pour la construction de ce panier alimentaire, on a tenu compte de la diversité des produits consommés à partir des enquêtes menées par l'INS et l'on a vérifié, pour les volumes consommés, la cohérence des résultats obtenus avec ces mêmes données d'enquête (§3). La valorisation de ce panier alimentaire a été effectuée en retenant deux séries de prix : celle des prix relevés par l'INS pour la confection de l'indice des prix (IPC) et celle qui résulte des relevés effectués dans le cadre de la recherche dans divers quartiers de la métropole du Grand Tunis (§4). Le coût du budget Alimentation ainsi élaboré a été validé par les participants (§5).

2.1 Le modèle alimentaire

Les débats au sein des groupes de discussion ont permis de définir un modèle alimentaire caractérisé par :

- le nombre de repas par jour ;
- la structure des repas (les types d'aliments consommés pour chaque repas) ;
- des éléments d'appréciation de la qualité des produits, principalement au travers des lieux d'achat (marché, épicerie de quartier, Monoprix ou enseigne équivalente).

Ce modèle comprend 3 repas principaux (petit-déjeuner, déjeuner, dîner) ainsi qu'une pause journalière (pour les adultes) ou un goûter l'après-midi (pour les enfants). Ce modèle s'est révélé globalement très homogène selon les groupes. Les menus types élaborés par les groupes ont permis de définir de façon générale la structure des différents repas ordinaires.

Le petit déjeuner comprend typiquement 4 choses :

- Une boisson chaude (café ou thé pour les adultes), chocolatine pour les enfants
- Du pain avec huile d'olive ou halwa/confiture (adulte) ou des céréales (enfants)
- Un verre de lait ou un laitage
- Un fruit ou un verre de jus de fruit.

Les déjeuners et diners sont les mêmes pour tous les membres de la famille. Ils comprennent :

- Une entrée (ex. salade)
- Plat avec accompagnement (viande ou poisson avec féculents et légumes)
- Fruit de saison ou un laitage (yaourt par ex)
- Boisson froide (eau) et boisson chaude

- Pain

Les pauses/goûters comprennent :

- Pour les enfants, un verre de jus de fruit et des biscuits
- Pour les adultes : une boisson chaude (thé/café) et des biscuits ou un mini-sandwich.

Les repas pris le dimanche diffèrent légèrement de ces repas ordinaires :

- Le petit déjeuner du dimanche comporte en plus un croissant et quelques dattes
- Le déjeuner du dimanche est un couscous ou un tajine. Il comporte en dessert un fruit plus une pâtisserie

Les groupes ont aussi évoqué les variations concernant les périodes de fête en élaborant certains menus-types. Cette dimension a été prise en compte dans la construction détaillée du panier alimentaire, notamment en ce qui concerne la variété des produits consommés (§3).

2.2 Elaboration du panier alimentaire

Pour élaborer le panier alimentaire, on a pris comme base de départ les recommandations nutritionnelles les plus récentes qui définissent à la fois un plan alimentaire (la fréquence de prise des divers aliments) ainsi que les grammages ou rations (quantités) de consommation recommandés pour chaque prise d'aliment². Ces recommandations distinguent les divers types de repas (petit déjeuner, déjeuner et dîner) et varient selon l'âge. On dispose donc pour chaque membre de la famille – le garçon, l'adolescente et les deux adultes – d'un plan alimentaire spécifique et des rations associées.

Ce plan alimentaire a été adapté afin de tenir compte des spécificités de la pyramide alimentaire méditerranéenne que l'on peut résumer de la façon suivante :

- Le régime méditerranéen accorde une place relativement plus importante aux produits d'origine végétale et, réciproquement, une place relativement moins importante aux produits d'origine animale ;

² Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique, Recommandation nutrition, Version 2.0, Paris, 2015. https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/oeap/gem/nutrition/nutrition.pdf

- Les aliments consommés sont très variés et principalement issus de la production locale ;
- Les fruits et légumes consommés le sont en fonction des saisons ;
- L'huile d'olive tient une grande place dans la préparation des repas, que ce soit pour l'assaisonnement ou la cuisson ;
- Les herbes et les épices ainsi que l'oignon et l'ail sont très fréquemment utilisés pour rehausser le goût des aliments ;
- La consommation de produits sucrés est limitée et principalement – mais pas uniquement – réservée aux périodes de fête.

Concrètement, par exemple, le nombre de prises de produits d'origine animale a été réduit de 20 % par rapport au plan alimentaire initial et, pour assurer une diversité suffisante de produits, on a retenu plus d'une quinzaine de variétés de légumes frais et une dizaine de variétés de fruits.

On a aussi tenu compte dans l'élaboration de ce plan alimentaire des indications fournies par les participants aux groupes de discussion, notamment en ce qui concerne la fréquence de consommation des protéines d'origine animale (viande, poisson, œufs) ainsi que les variations par rapport aux menus types ordinaires, que ces variations soient fréquentes (repas du dimanche) ou plus exceptionnelles (période du ramadan, fêtes).

Il faut souligner que le panier alimentaire ainsi élaboré est représentatif des consommations alimentaires de la famille *sur l'ensemble de l'année*. Les consommations mensuelles d'aliments et le budget correspondant intègrent par conséquent l'ensemble des variations observées au cours de l'année par rapport aux menus ordinaires de la famille, notamment en ce qui concerne la consommation de viande ovine (voir encadré).

2.3 Les quantités consommées et la variété des produits

Compte tenu de la composition de la famille type, le panier alimentaire permet de calculer les consommations alimentaires pour chaque catégorie de produits. Ces résultats ont été comparés aux données de l'enquête nationale sur le *Budget, la Consommation et le Niveau de vie des ménages* afin de s'assurer de la cohérence des résultats obtenus.

Les derniers résultats de cette enquête portent sur l'année 2015 et fournissent le volume de la consommation annuelle par personne pour une très grande variété d'aliments (près de 300). Les données sont décomposées selon de nombreux critères (milieu, région, catégorie sociale, nombre de personnes du ménage, niveau des dépenses). Plus le degré de détail est fin et plus les données d'enquête sont inévitablement fragiles, par nature. Même à un niveau relativement agrégé cependant, les résultats ne sont pas toujours nécessairement cohérents avec d'autres sources. Pour la consommation de poisson, par exemple, les données d'enquête évaluent la consommation annuelle par habitant à 9,3 kg alors que le Centre technique d'aquaculture de Tunisie chiffre cette consommation à 11,5 kg pour la même année³. Il faut donc prendre ces volumes de consommation comme des ordres de grandeur auxquels on peut raisonnablement comparer les consommations issues de notre panier alimentaire.

Ces données d'enquête sont, en revanche, plus robustes et pertinentes en termes relatifs, pour chiffrer la part relative d'un produit spécifique au sein d'une catégorie d'aliments (par exemple, la part de la consommation de pommes dans la consommation totale de fruits frais). C'est sur cette base que nous avons construit la répartition des diverses variétés d'aliments, notamment pour la viande, les légumes frais et les fruits frais. A titre d'exemple, on présente dans l'encadré suivant les données utilisées pour estimer la structure de la consommation de viande dans le panier alimentaire. Comme on le verra, ce poste de consommation représente le premier poste du budget alimentaire de la famille. On trouvera en annexe 3 la structure détaillée du panier alimentaire pour deux grandes catégories de produits (Viandes, poissons et œufs / Fruits et légumes frais) qui absorbent plus de 70% du coût des repas (déjeuners et diners).

³ Source : « Le Tunisien consomme, en moyenne, 11,5 kg de poissons par an », Huffpost Tunisie, 24 novembre 2016.

Encadré : La consommation de viande dans le panier alimentaire : volume et structure

D'après l'enquête budgétaire de l'INS, la consommation de viande dans le Grand Tunis était en moyenne de 38,6 kg par an et par personne en 2015, soit une consommation supérieure de 18,4% à la consommation moyenne nationale (32,6 kg). Pour une famille de 3 ou 4 personnes, la consommation nationale moyenne par personne était de 35,8 kg. La consommation moyenne annuelle par personne qui résulte du panier alimentaire dans le budget de la dignité est de 31,1 kg, inférieure de plus de 20% à la moyenne de la consommation dans le Grand Tunis. Le résultat auquel on aboutit est donc tout à fait cohérent avec les données d'enquête.

Pour définir la part relative de chaque variété de viande dans la consommation totale de viande, on a pris appui sur les données de l'enquête budgétaire de l'INS. On constate que la part de la viande ovine varie très peu selon le niveau de vie et se situe légèrement au-dessus de 20%. Cela traduit très probablement le fait que, quel que soit le niveau de vie, certaines habitudes et traditions de consommation sont très largement partagées au sein de la population tunisienne, notamment lors de la fête de l'Aïd el-Kebir. En revanche, la part de la viande bovine est plus discriminante : elle est d'environ 7% pour les 3 premiers déciles et atteint près de 3 fois plus (près de 21%) pour le dernier décile. Réciproquement la part de la viande de volaille tend à diminuer avec le niveau de vie : elle avoisine 65% jusqu'au 6ème décile mais elle baisse à moins de 50% pour le dernier décile

En se basant sur les données précédentes, la structure finalement retenue pour la consommation de viande est la suivante : 2/3 pour la viande de volaille et 1/3 pour les autres viandes, dont 2/3 pour la viande d'agneau (22%) et 1/3 pour la viande bovine (11%).

En ce qui concerne le volume de la consommation de produits alimentaires, on a retenu pour effectuer la comparaison avec notre panier alimentaire les données concernant la métropole du Grand Tunis qui constitue le champ du projet pilote sur le budget de la dignité. Globalement, la consommation

alimentaire de la population du Grand Tunis se distingue assez nettement de la moyenne nationale, avec des volumes de consommation plus importants et, aussi, une dépense plus importante que la moyenne nationale (+24%), ce qui peut aussi s'expliquer par certains écarts de prix.

Le tableau 2 présente les résultats de cette comparaison pour les principaux postes du panier alimentaire.

Tableau 2 : Consommation alimentaire par grande catégorie de produits (en kg)

	Consommation en volume (kg)			Budget de la dignité/ INS (3) = (2) / (1)
	INS Grand Tunis	Budget de la dignité		
	Par an/personne (1)	Par mois/ famille	Par an/personne (2)	
Légumes frais	94,6	34,5	103,4	1,09
Fruits frais	99,1	29,6	88,9	0,90
Viandes	38,6	10,4	31,1	0,81
Poissons	9,9	3,3	9,9	1,00
Œufs (pièces)	200,8	73,0	219,0	1,09

Source : INS, Enquête nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de vie des ménages de 2015. Projet pilote sur le budget de la dignité en Tunisie.

A l'exception des légumes frais et des œufs, où le volume de la consommation apparaît légèrement plus élevé dans le budget de la dignité que la moyenne de consommation dans le Grand Tunis, la consommation des autres produits frais - dont le prix unitaire est le plus élevé - apparaît proche de la moyenne (poissons) ou inférieure à la moyenne de consommation de la population du Grand Tunis (fruits frais, viandes).

3. Habillement

Ce poste comprend l'ensemble des vêtements, sous-vêtements, chaussures et accessoires d'habillement ainsi que leur entretien (pressing, cordonnerie). Il prend en compte les besoins correspondant à différentes fonctions :

- Les vêtements du quotidien : vêtements de jour, que ce soit pour l'intérieur ou l'extérieur, et vêtements de nuit ;
- Les vêtements de sport et de plage;
- Les vêtements plus formels pour des occasions particulières de la vie sociale (fêtes...) ;
- Les accessoires d'habillement (ceintures, foulards, casquettes ou chapeaux, sacs...).

Pour la plupart de ces articles d'habillement, les groupes ont opéré une distinction entre les vêtements d'été et les vêtements d'hiver.

Les participants sont assez rapidement parvenus à un consensus sur la liste des articles qui composent ce poste. Les discussions ont été, en revanche, beaucoup plus longues et laborieuses en ce qui concerne le nombre (ou la variété) de ces articles ainsi que leur qualité, notamment en ce qui concerne le fait d'acheter des vêtements neufs ou d'occasion (fripe), dans des magasins ou sur le marché. Compte tenu du très grand nombre d'articles qui composent ce poste, il n'a pas été possible dans le cadre du projet de valider de façon détaillée la totalité de ces points pour l'intégralité des articles.

Le consensus général qui s'est établi au sein des groupes porte sur les points suivants :

- Lieux d'achat – A l'exception des sous-vêtements qui sont achetés neufs, les groupes se sont accordés sur le fait que la plupart des vêtements sont achetés d'occasion dans des magasins de fripe. Les vêtements neufs concernent essentiellement des vêtements portés lors d'occasions particulières et sont achetés au moment des soldes.

Certains participants ont évoqué la nécessité, pour les enfants, d'acheter davantage que pour les parents des vêtements neufs. Le consensus qui

s'est établi a porté sur la répartition suivante :

- Pour les parents, 20% d'habits neufs, 80% d'habits d'occasion ;
- Pour les enfants, 30% d'habits neufs, 70% d'habits d'occasion.
- Variété des articles – Le principal point à noter concerne la garde-robe de la femme adulte qui comporte une bien plus grande variété d'articles que celle des autres membres de la famille.
- Fréquence de renouvellement – Les vêtements des enfants sont renouvelés plus fréquemment que ceux des adultes, notamment pour le jeune garçon en raison de sa croissance rapide et d'une usure également plus rapide de ses vêtements compte tenu de ses activités.

Les chiffrages qui ont été effectués à partir des indications fournies par les groupes ont abouti à des montants relativement élevés – en comparaison des données budgétaires existantes – et ce constat a été validé par les participants. Cela tient probablement au fait que les groupes de discussion ont éprouvé des difficultés à estimer les quantités et les fréquences de renouvellement des articles. Les participants des groupes de négociation finale ont alors été invités à estimer le budget global annuel correspondant à ce poste pour l'ensemble de la famille. Ce budget a été estimé à 2000 DT, soit environ 165 DT par mois pour l'ensemble de la famille.

4. Soins personnels et hygiène

Ce poste comprend des produits et services destinés à satisfaire les besoins élémentaires d'hygiène mais aussi des besoins relatifs à l'image de soi, à la vie sociale et au bien-être. La frontière entre ces deux catégories de besoins n'est pas aussi tranchée qu'on pourrait le penser.

Les **produits d'hygiène** (savon, gel douche, shampoing...) sont de qualité moyenne et achetés à la parfumerie du quartier. Il n'y a pas eu de discussion au sein des groupes sur les quantités achetées. L'expérience des recherches antérieures enseigne en effet qu'il est très difficile pour les participants d'estimer les quantités à acheter pour ce type de produits. Par ailleurs, dans la mesure où ce poste n'a pas fait l'objet d'une valorisation précise, il n'était pas nécessaire d'allonger le temps de discussion sur ce point.

Des **services de coiffure** et des **séances de hammam** sont aussi intégrés à ce poste. La fréquence des soins capillaires est de 2 fois par mois pour les parents, 1 fois par mois pour le garçon (Youssef) et 5 fois par an pour la jeune fille (Salma). Le tarif du coiffeur de quartier indiqué par les groupes est de 6 DT pour le père et le garçon, de 7 DT pour la jeune fille et de 10 DT pour la mère. Pour le hammam de quartier, les groupes ont considéré que tous les membres de la famille devaient avoir la possibilité de s'y rendre une fois par semaine, hors les mois d'été, pour un tarif d'entrée variant entre 1 et 2 DT.

Enfin ce poste comprend également des **produits de maquillage**, essentiellement pour la femme adulte. Pour la jeune fille, les groupes ont considéré que l'usage de produits de maquillage ne pouvait être qu'exceptionnel (pour des fêtes par exemple) et limité (mascara). En complément des produits d'hygiène, ils ont ainsi évoqué pour Salma quelques produits (argile verte, eau de rose, cacao).

Les produits de maquillage de la femme adulte sont de bonne qualité (Fatales) afin de ne pas abîmer la peau. La plupart des produits de maquillage sont renouvelés une fois par an (crayon pour les yeux, fond de teint, crayon pour rouge à lèvres, fard à paupières, mascara, pinceau) certains étant renouvelés deux fois par an (rouge à lèvres, vernis à ongles). Ce poste comprend aussi du démaquillant, du coton, un écran solaire, une crème de soins pour la peau et du parfum.

Tableau 3 - Poste Hygiène et soins

Hygiène	Savon, gel douche
	Shampoing, après shampoing, gel cheveux
	Dentifrice, brosse à dents
	Poudre après rasage, rasoir jetable
	Déodorant
	Bâtonnets pour oreilles
Soins	Coiffeur
	Hamam
Bien-être et maquillage (femme adulte)	Nécessaire de maquillage (Rouge à lèvres, mascara, crayon, fond de teint...)
	Crème de soins
	Parfum
	Ecran solaire
	Huile de cacao, argile verte, eau de rose, vaseline, crème de soins, pour la jeune fille

48

On trouve également dans la salle de bains un appareil électrique (séchoir) ainsi que des accessoires de toilette (tableau 4)

Tableau 4 – Accessoires de toilette

Appareils électrique et accessoires de toilette	Séchoir
	Brosse à cheveux
	Rasoir jetable
	Coupe-ongles
	Sac pour aller au hamam
	Trousse de toilette

5. Equipement de la maison

Les besoins relatifs au poste « équipement » ont été définis en parcourant les différentes pièces du logement : le salon / salle à manger, la cuisine, les chambres et la salle de bains.

Un certain nombre d'équipements se retrouvent dans toutes les pièces. Ils correspondent à la nécessité de s'éclairer (**luminaires**), de préserver l'intimité du logement (**rideaux**), et d'agrémenter le cadre de vie d'un minimum d'**éléments simples de décoration** (cadres, petits tableaux, posters, bibelots...) afin de vivre dans un environnement agréable. On retrouve aussi dans chaque pièce des **tapis**. Tous ces équipements sont achetés au meilleur prix au marché local.

D'une manière générale, les groupes se sont accordés sur la nécessité d'acheter des meubles neufs en bois blenz, « au meilleur prix », chez un menuisier ou en grande surface, plutôt que des meubles d'occasion de moindre qualité qu'il faudrait renouveler plus fréquemment. Les discussions ont alors porté essentiellement sur la durée d'amortissement du mobilier, cette durée variant de 10 à 15 ans selon les groupes et le type de mobilier.

5.1 Equipement du salon / salle à manger

Le salon/salle à manger est équipé de meubles. On y trouve également du matériel électronique, du matériel informatique, de la téléphonie et une box internet.

Concernant **le mobilier**, les groupes de consensus ont défini un socle de biens correspondant à la fois aux besoins quotidiens du ménage et à la nécessité de pouvoir recevoir de la famille ou des amis. La partie salle à manger est équipée d'une table destinée à prendre les repas quotidiens et de six chaises. La partie salon comporte des bancs ou des canapés permettant de se reposer, de partager des moments en famille (devant la télévision) ou d'accueillir des visiteurs. Les groupes se sont accordés sur la nécessité de pouvoir disposer de 9 places. La principale discussion a porté sur le choix de bancs ou de canapés, les hommes ayant le plus souvent une préférence pour les canapés, « plus confortables », tandis que les femmes

insistaient généralement sur le côté pratique des bancs dont les matelas et coussins peuvent être facilement changés et/ou nettoyés. Enfin, le mobilier comporte aussi une table basse - nécessaire pour recevoir des visiteurs - et un meuble de rangement.

L'**équipement électronique** comporte une télévision ainsi qu'une parabole et un décodeur HD. Outre sa fonction de divertissement, la télévision permet d'avoir une ouverture sur le monde extérieur. Ce matériel est acheté neuf en grande surface (sauf pour le récepteur HD acheté au marché local), avec une durée de vie de 10 ans.

Le matériel **informatique** se compose d'un ordinateur et d'une imprimante, tous deux achetés neufs en grande surface avec une durée de vie de 5 ans. Il est également équipé d'une box internet. Les groupes de consensus ont estimé qu'il s'agissait là d'un équipement minimum indispensable remplissant de nombreuses fonctions, notamment :

- s'informer et avoir accès à des contenus éducatifs ou culturels ;
- effectuer des démarches administratives ;
- se divertir avec des jeux ou des vidéos ;
- écouter de la musique (les groupes n'ayant finalement pas retenu après discussion l'option d'un matériel Hifi spécifique)
- imprimer des documents, notamment dans le cadre du travail scolaire des enfants.

Cet ordinateur unique est utilisé par tous les membres de la famille. C'est un ordinateur de bureau fixe. Certains participants ont évoqué la nécessité de pouvoir disposer d'un ordinateur portable, mais cette option n'a finalement pas été retenue. Les groupes de consensus ont aussi longuement discuté de la nécessité pour la jeune fille (Salma) de disposer d'un ordinateur propre. S'ils ont été unanimes à reconnaître que l'accès à un ordinateur était nécessaire dans le cadre de ses études, ils n'ont finalement pas retenu l'option d'un ordinateur spécifique pour Salma.

En ce qui concerne le **matériel téléphonique**, les groupes de consensus ont estimé que chaque parent devait pouvoir disposer d'un smartphone de gamme moyenne (durée de vie de 24 mois). Ils ont aussi considéré que

Salma devait avoir un smartphone pour appeler ses parents et ne pas être stigmatisée par rapport à ses amis (« Je lui achète un smartphone, même par crédit. Le plus important c'est qu'elle ne se sente pas inférieure à ses amies »). Certains participants ont évoqué la nécessité pour Youssef de disposer d'un téléphone (et non d'un smartphone) pour pouvoir communiquer avec ses parents en cas de nécessité, mais cette option a finalement été écartée.

Tableau 5 -Équipement du salon / salle à manger

Mobilier	Banc/Canapé (9 places)
	Table
	Chaises (6)
	Table basse
	Meuble TV
	Meuble de rangement
Accessoires d'ameublement	Matelas et coussins de canapé
	Tapis
	Rideaux
	Nappe
	Horloge
	Lustre
	Petite décoration
Équipement électronique	TV 32' Plasma
	Parabole pour TV
	Récepteur HD
	Ordinateur fixe avec meuble
	Imprimante
	Box internet
	Smartphone (1 par parent, 1 pour Salma)

5.2 Equipement de la cuisine

L'équipement de la cuisine comprend :

- Du mobilier : meubles de rangement, une table et des chaises ;
- Du matériel électroménager (gros électroménager et robots) ;
- Du matériel de cuisine ;
- De la vaisselle ;
- Des accessoires de ménage.

Le **mobilier** comprend des placards et meubles de rangement pour la vaisselle et le matériel de cuisine. Le mobilier est acheté chez un menuisier et a une durée de vie de 10 ans.

Une petite table pliable en plastique et 4 chaises également pliables en plastique sont prévues afin de pouvoir prendre le petit déjeuner. Un petit meuble de rangement en plastique permet de stocker certains aliments. Il s'agit ici de mobilier peu onéreux acheté au marché de quartier.

Le **matériel électroménager** comprend, pour le gros équipement, une cuisinière 4 feux à gaz avec une hotte, un réfrigérateur 2 portes d'une capacité de 360 l. (« Montblanc ») et un lave-linge d'une capacité de 7kg. Un four à micro-ondes (de gamme moyenne) est également prévu et permet notamment à la jeune fille (Salma) de faire réchauffer certains plats en l'absence de ses parents. Une cafetière électrique (6 tasses), un robot « Moulinex » et un batteur complètent ce matériel. Tous ces équipements électroménagers sont achetés en grande surface, avec une durée de vie estimée de 10 ans, sauf pour le robot et le batteur (5ans).

Le **matériel de cuisine** comprend un couscoussier, des casseroles, des marmites, des poêles, une cocotte et un four à pain, ainsi que des plats en verre pour le four, un plat à Tajine, une théière et une bonbonne en verre pour stocker l'huile. Pour le matériel en métal (couscoussier, casseroles...), la discussion a porté sur la qualité des ustensiles et les groupes de consensus ont finalement opté pour un matériel en inox avec une durée de vie estimée à 10 ans. Les plats sont achetés au marché de quartier ou au Monoprix et leur durée de vie est estimée à 5 ans.

Pour la **vaisselle**, les groupes de consensus ont considéré qu'il était nécessaire de disposer de deux jeux complets (service de table et couverts) pour 12 personnes. Le premier est un service de réception acheté en grande surface et destiné à recevoir les invités ; le second jeu de vaisselle est utilisé au quotidien pour les repas en famille et il est acheté au marché local comme les autres éléments de vaisselle (verres, bols, saladiers, plateaux inox, boîtes de stockage).

Divers accessoires de cuisine (égouttoir, panier à pain, planche à découper, pots à épices, passoire, bouteille thermos...) complètent cet équipement. On trouve également dans la cuisine des **produits de nettoyage** et le matériel nécessaire (balai, serpillière, seau). Tous ces produits sont achetés au marché local au meilleur prix. Enfin, du **petit matériel de bricolage** est également stocké dans la cuisine (boîte à outils, chignole, recharge de compresseur pour le climatiseur).

Tableau 6 - Equipement de la cuisine

Mobilier et accessoires	Placards et éléments de rangement
	Petite table en plastique
	Chaises en plastique (4)
	Meuble plastique de rangement
	Nappe, tapis, rideau
Electroménager	Cuisinière à gaz 4 feux avec four
	Réfrigérateur 2 portes, 360 l
	Lave-linge (7kg)
	Hotte
	Four à micro-ondes
	Cafetière électrique 6 tasses
	Robot Moulinex
	Batteur
Ustensiles de cuisine	Couscoussier
	Casseroles (5 tailles)
	Marmites (3 tailles)
	Poêles (2 tailles)
	Cocotte
	Four à pain
	Plats pour le four (3 tailles)
	Plat à Tajine
	Théière
	Bonbonne en verre (5 l.)
Vaisselle	Service de table de réception (12 pers., 36 p.)
	Ménagère de réception (12 pers., 36 p.)
	Service de table quotidien (12 pièces)
	Couverts quotidiens (12 pièces)
	Verres (à thé, à café, à jus, à eau) – 12 pièces
	Bols/saladiers (3 plastique, 3 verre, 3 inox)
	Plateaux inox (3 tailles)
	Grandes boîtes de stockage
Ménage et entretien	Balai, serpillière, seau
	Produits de nettoyage
	Accessoires divers de nettoyage (chiffons...)
	Boîte à outils et chignole
	Recharge de compresseur (climatiseur)

5.3 Equipement des chambres

La chambre est conçue pour remplir 3 fonctions principales :

- assurer un sommeil de qualité,
- permettre de ranger les vêtements,
- et de poser ses vêtements de la journée le soir avant de se coucher.

Pour les parents

Le **mobilier** de la chambre des parents comprend un lit 2 places, une armoire pour ranger ses vêtements, deux tables de nuit pour y poser une lampe de chevet et divers objets (réveil, portable), une coiffeuse pour la femme adulte et un porte manteau. Tous ces meubles sont achetés chez le menuisier de quartier et ont une durée de vie moyenne de 10 ans. Des accessoires d'ameublement (tapis, rideaux, lampe de chevet, lustre) complètent cet équipement et sont achetés au marché de quartier.

Pour la **literie**, les groupes de consensus ont insisté sur la nécessité d'avoir un « matelas confortable » permettant d'assurer un sommeil réparateur. Les discussions ont principalement porté sur la qualité du matelas et sa fréquence de renouvellement. Les groupes ont finalement opté pour un matelas « Permaflex » (avec un côté hiver et un côté été) et ils ont estimé qu'il était nécessaire de le renouveler tous les 5 ans, car « au-delà ce n'est plus confortable ». La literie comprend également des coussins, des draps et deux couettes (une pour l'hiver et une autre pour l'été).

Pour les enfants

Les chambres des enfants comprennent un lit une place avec cadre de lit, sommier et matelas. Le mobilier comprend également une table de nuit, une armoire et un bureau avec tiroirs de rangement avec une chaise de bureau confortable pour ne pas se faire mal au dos. La chambre de la jeune fille inclut en outre une coiffeuse. Il n'y a pas eu de discussion particulière concernant cet équipement de qualité standard.

La literie comprend une couette, un coussin et des draps. Des accessoires d'ameublement (lustre, rideau, tapis) ainsi que des éléments de décoration (poster, bibelots) complètent cet équipement.

Tableau 7 - Equipement des chambres

Chambre des parents	
Mobilier	Lit 2 places
	Armoire
	Tables de nuit (2)
	Coiffeuse
	Porte manteau
	Accessoires (tapis, rideaux, lampe de chevet, lustre, déco)
Literie et linge de lit	Matelas
	Coussins (4)
	Couvertures (2)
	Couettes (2 – Hiver/été)
	Draps (5)
Chambres des enfants	
Mobilier	Lit 1 place
	Armoire
	Table de nuit
	Bureau avec chaise
	Coiffeuse (pour la jeune fille)
	Accessoires (lustre, rideau, horloge, tapis, petite décoration)
Linge de lit	Matelas
	Coussin
	Couette
	Draps

5.4 Equipement de la salle de bains

Le mobilier de la salle de bains se compose essentiellement d'un placard acheté chez le menuisier de quartier avec une durée de vie de 10 ans. Il comprend également un miroir et d'autres accessoires d'ameublement (tapis de sol, porte-serviette, poubelle, rideau de douche).

Pour le linge, il est prévu pour chaque membre de la famille des serviettes, un gant de bain, un cap de bain. Chaque membre de la famille dispose également d'une paire de claquettes.

Tableau 8 - Equipement de la salle de bains

Meuble et accessoires d'ameublement	Placard
	Tapis de sol
	Miroir
	Porte-serviettes, rideau de douche, poubelle
Linge	Serviettes (grande, moyenne, petite)
	Gant de bain
	Cap de bain
	Claquettes

6. Transports

Les groupes ont spontanément évoqué les conditions de transport très dégradées dans l'ensemble des transports publics de la métropole du Grand Tunis. Les femmes ont aussi mentionné le harcèlement sexuel dont elles sont l'objet dans les transports collectifs et l'insécurité qui y règne. Ce jugement très négatif peut être résumé par la phrase d'un participant homme : « si je devais accompagner un visiteur chez moi, je ne prendrais pas les transports en commun ».

Dans ces conditions, les groupes ont estimé nécessaire de pouvoir disposer d'une automobile, principalement pour que les adultes puissent se rendre à leur travail et, selon l'éloignement des écoles, pour y accompagner

les enfants. Le véhicule est aussi utilisé pour faire des courses en fin de semaine, pour les sorties à la plage l'été ainsi que pour se rendre sur le lieu de vacances.

Concernant le type de véhicule, les groupes ont estimé qu'un véhicule de petite cylindrée (4 CV de type C3) acheté d'occasion (de 5 ans à 8 ans d'ancienneté) était suffisant pour la famille. La principale discussion a porté sur le kilométrage et les besoins qui y sont liés pour l'essence et l'entretien de la voiture. Le consensus s'est finalement établi sur un kilométrage relativement faible (compte tenu des pratiques moyennes), de l'ordre de 10 000 km par an.

Par ailleurs, les groupes ont considéré qu'un des deux adultes du ménage (implicitement la femme, le plus souvent) devait avoir la possibilité d'avoir recours à un taxi deux fois par semaine pour un trajet travail-domicile (course estimée à 10 DT) afin de rentrer plus tôt au domicile, soit pour rendre visite aux parents, soit pour être présent à la maison avec les enfants.

7. Loisirs et vie sociale

Même pour certains besoins qui correspondent à des nécessités élémentaires, comme l'alimentation, la dimension sociale n'est jamais totalement absente, ne serait-ce qu'au travers des pratiques culturelles qui façonnent la façon de satisfaire ces besoins. Les besoins d'information et de communication (télévision, internet) contribuent aussi à la satisfaction du besoin de participation à la vie sociale. Cette dimension sociale est donc déjà présente, à des degrés divers, dans les différents postes du panier de biens et services.

Les groupes ont cependant estimé nécessaire d'inclure dans ce panier des ressources permettant de satisfaire des besoins spécifiques que l'on peut assimiler d'une manière générale à des loisirs, tels que :

- Des activités sportives ou culturelles ;
- Des repas pris à l'extérieur du domicile ;
- Des vacances et des visites à la famille ;
- Des cadeaux pour des occasions particulières.

Vie sociale quotidienne, sorties et activités

Les groupes ont estimé nécessaire pour les parents d'entretenir une **sociabilité de voisinage** en fréquentant le café du quartier : Faouzi s'y rend quotidiennement pour y prendre un café et y joue aux cartes une fois par semaine. Faouzia se rend au café de façon plus épisodique (2 fois par mois).

Tous les groupes ont considéré que les membres de la famille devaient avoir la possibilité de pratiquer une **activité sportive ou culturelle**. L'activité sportive correspond à la nécessité « de se défouler », d'entretenir sa santé, mais aussi de cultiver certaines relations sociales. Le budget correspondant à ces activités a été estimé par les groupes à partir d'exemples. L'homme adulte (Faouzi) contribue avec des voisins et amis à la location d'un terrain de football qui leur permet, une fois par semaine, de jouer au football (coût hebdomadaire compris entre 5 et 7 DT⁴). La femme adulte (Faouzia) a un abonnement dans une salle de sport et Salma également, pour un coût mensuel de 25 DT. Les groupes ont évoqué la possibilité pour la jeune fille de fréquenter un club artistique au lieu d'une salle de sport, mais ils ont écarté la possibilité de cumuler ces deux activités. Youssef dispose quant à lui d'une bicyclette.

Des **sorties culturelles ou récréatives** sont prévues pour se cultiver et se détendre. La plupart des sorties se font en famille :

- Cinéma ou théâtre (2 fois par an) ;
- Concert (3 fois par an, dont 2 gratuits)
- Restaurant style fast food (une fois par mois)
- Sortie à la plage en été (2 fois par semaine)

Pour Salma, les groupes ont aussi prévu la possibilité d'une sortie au restaurant une fois par mois avec ses amis. En ce qui concerne l'homme adulte (Faouzi), une sortie mensuelle supplémentaire est prévue pour assister avec des proches à un match de football (coût du billet compris entre 15 DT et 20 DT).

⁴ Les participants ont estimé le coût de la location d'un terrain de football à 70 DT pour 2 heures, à partager avec l'ensemble des joueurs (environ une quinzaine).

Vacances

Les deux adultes du ménage disposent chacun, s'ils sont en emploi, de 4 semaines de congés. Durant la majeure partie de ces congés, ils restent au domicile et l'activité principale consiste en des sorties à la plage avec les enfants.

Durant ces congés, les groupes ont été unanimes pour considérer que la famille devait avoir la possibilité de partir une semaine en vacances loin du domicile. La discussion a principalement porté sur le type d'hébergement. Certains participants ont évoqué la possibilité de louer un bungalow tandis que d'autres ont envisagé un séjour en hôtel dans l'hypothèse où une partie des frais pourrait être prise en charge par la mutuelle d'un des adultes. Il n'y a pas eu de conclusion définitive sur ce point dans la mesure où l'équipe de recherche n'a pas soumis aux participants d'informations supplémentaires (notamment sur le coût) qui auraient permis aux participants de se forger un jugement plus affirmé sur le type d'hébergement minimum nécessaire. D'autres discussions ont porté sur la fréquence des repas pris au restaurant durant cette semaine de vacances. Les premiers groupes ont évoqué la possibilité de prendre la quasi-totalité des repas au restaurant, notamment pour alléger la charge quotidienne du travail domestique de Faouzia, mais le consensus final a écarté cette option.

Enfin, les groupes ont également prévu une visite annuelle de trois jours minimum dans la famille au bled. Les frais occasionnés par cette visite correspondent à des cadeaux faits à la famille ainsi qu'à la prise en charge d'une partie des frais occasionnés par cette visite. Le montant de ces frais a donné lieu à des estimations assez variables selon les groupes.

Invitations, anniversaires et cadeaux

Les enfants invitent des amis pour leur anniversaire (budget de 100 DT par anniversaire : gâteau, décor, boissons) et sont invités aux anniversaires de leurs amis (budget cadeaux de 30 DT/ an et par enfant)

La famille prévoit un cadeau pour chacun de ses membres et aussi 2 cadeaux supplémentaires (pour la fête des mères et un mariage). Le budget minimum pour chaque cadeau est de 20 DT. Certains participants ont évoqué des

montants plus élevés mais les groupes n'ont pas tranché de façon définitive cette question.

Enfin, les groupes ont eu de longues discussions sur la nécessité, ou non, de prévoir une somme pour l'argent de poche de la jeune fille (Salma). Ces discussions ont d'abord conduit à préciser la signification de cet argent de poche, certains participants considérant que cela pouvait correspondre à des sommes que la jeune fille aurait dépensées pour satisfaire des besoins ordinaires (photocopies, sandwichs pour déjeuner...). Ce point a été clarifié en précisant qu'il s'agissait bien d'une somme dont l'usage plein et entier serait sous la seule responsabilité de la jeune fille. Au bout du compte, le dernier groupe de négociation finale a ainsi abouti à un consensus sur la nécessité de donner de l'argent de poche à la jeune fille, pour un montant de 15 DT par semaine.

8. Santé

Pour identifier les besoins en matière de santé, les discussions des groupes ont porté sur trois points :

- Le panier de soins pour chaque membre de la famille ;
- La définition de la filière de soins
- La nécessité, ou non, de disposer d'une assurance complémentaire (mutuelle).

Comme on l'a déjà noté, les résultats des discussions ont été soumis à chaque étape à un expert médecin qui a formulé des remarques. Cette démarche a permis d'aboutir à un haut degré de consensus final.

Le panier de soins

Pour la définition du panier de soins, les groupes ont discuté le nombre de consultations ainsi que les examens auxquels devaient pouvoir accéder les membres de la famille. Ils ont aussi défini un budget permettant de couvrir l'achat de médicaments.

Consultations

En ce qui concerne les consultations médicales de généraliste, les groupes ont considéré que le nombre de consultations de médecin généraliste devait être un peu plus élevé pour les enfants que pour les parents (3 pour les enfants et 2 pour les parents). Certains groupes ont évoqué la nécessité pour le plus jeune enfant (Youssef, 8 ans) d'avoir accès à davantage de consultations que sa sœur plus âgée (Salma, 14 ans) car il était plus fragile et davantage exposé qu'elle à des risques infectieux. Le consensus final minimum s'est établi à 3 consultations de médecin généraliste par an pour les enfants et 2 pour les parents.

Pour les consultations de médecin spécialiste, les groupes ont considéré que chaque membre de la famille devait avoir accès au minimum à une consultation de dentiste afin de suivre l'état de santé de leur dents. Les participants ont également considéré que pour l'adulte femme (Faouzia), le nombre de consultations de dentiste était plus important (3) car les femmes qui ont eu des enfants avaient davantage de soucis dentaires que les autres adultes. Ce constat a été validé par l'expert médecin.

Enfin, les groupes ont aussi identifié des besoins spécifiques :

- De consultation gynécologique (Faouzia, 2 par an) ;
- De consultation en rhumatologie (Faouzi, 1 par an).

Examens médicaux

Les groupes ont identifié deux séries de besoins concernant des bilans sanguins et des examens de dépistage. Pour les bilans sanguins, ils ont considéré qu'un bilan simple annuel était nécessaire pour chaque enfant et qu'un bilan plus complet était nécessaire pour les adultes. Le contenu précis de ces bilans a été élaboré par l'expert médecin.

Des examens de dépistage ont été identifiés pour les adultes, essentiellement pour le dépistage de divers cancers :

- Adultes hommes : cancer du colon
- Adultes femmes : cancer du col de l'utérus et cancer du sein (mammographie).

Médicaments

Les groupes ont estimé qu'une enveloppe globale de 500 DT était nécessaire pour couvrir les besoins en médicaments de toute la famille au cours d'une année.

Autres besoins

Les groupes ont spontanément évoqué la nécessité de soins spécifiques pour les yeux et, en particulier, la nécessité de lunettes. *A priori*, ce besoin se situe à la limite de l'hypothèse générale retenue qui écarte des besoins chroniques de santé. Dans le contexte tunisien cependant, ce besoin n'apparaît pas « spécifique » dans la mesure où environ un habitant sur deux souffre de problèmes de vue (INSP, 2019). Ce phénomène n'apparaît pas particulier à la Tunisie. Les troubles de la vision constituent en effet les atteintes sensorielles les plus fréquentes. Dans le cas de la France, par exemple, les enquêtes montrent que sept adultes sur dix portent des lunettes ou des lentilles (DREES, 2014).

Dans ces conditions, les participants ont estimé que le besoin concernant cette dimension spécifique de la santé devait être couvert pour un adulte et un enfant. Concrètement, cela se traduit par la nécessité de lunettes pour un adulte et un enfant du ménage (sans précision du sexe de l'adulte ni de l'enfant).

En ce qui concerne la fréquence de changement de la lunetterie, les groupes ont considéré que les verres devaient être changés tous les 2 ans, aussi bien pour l'adulte que pour l'enfant, ce qui nécessite en moyenne une consultation d'ophtalmologie tous les 2 ans pour chaque personne concernée du ménage (soit en moyenne 1 consultation d'ophtalmologie par an pour la famille). Pour la monture, ils ont considéré qu'elle devait être changée tous les 4 ans pour les adultes et tous les deux ans pour l'enfant dans la mesure où la morphologie des enfants évolue.

Le panier de soins minimum

Le panier de soins auquel ont abouti les discussions de groupe est résumé dans le tableau 9.

Pour l'ensemble de la famille, le nombre de consultations s'élève à 20.

A l'exception de l'adulte femme (Faouzia), le nombre de consultations est identique pour tous les membres du ménage. S'il apparaît plus élevé pour l'adulte homme (Faouzi) et le garçon (Youssef) que pour l'adolescente (Salma), cela résulte essentiellement de l'affectation conventionnelle de la consultation d'ophtalmologie à ces deux membres de la famille. Le nombre plus élevé de consultations pour l'adulte femme s'explique principalement par l'existence de besoins spécifiques (gynécologue, dentiste).

Tableau 9: Panier de soins et fréquences annuelles de consommation

	Faouzi	Faouzia	Youssef	Salma	Famille
Consultations					
Médecin généraliste	2	2	3	3	10
Rhumatologue	1				1
Ophtalmologue	0,5		0,5		1
Gynécologue		2			2
Dentiste	1	3	1	1	6
TOTAL	4,5	7	4,5	4	20
Bilans sanguins					
Prélèvement veineux	1	1	1	1	4
Glycémie	1	1			2
Créatinémie	1	1			2
Cholestérol	1	1			2
Triglycérides	1	1			2
NFS	1	1	1	1	4
Transaminases	1	1			2
Examens de dépistage du cancer					
Colon	0,5				0,5
Col de l'utérus		0,5			0,5
Sein		0,2			0,2
Médicaments					
Enveloppe de 500 DT/an pour la famille					
Lunettes paire adulte: changement des verres tous les 2 ans, de la monture tous les 4 ans paire enfant: changement des verres tous les 2 ans, de la monture tous les 2 ans Coût de la monture : 120 DT – Coût des verres : 60 DT					

Filière de soins et couverture des frais de santé

Les participants ont été unanimes pour considérer qu'il était nécessaire aujourd'hui d'avoir accès à la filière de soins du médecin de famille. De nombreux participants ont souligné que ce n'était pas leur premier choix et qu'ils préféreraient passer par la filière publique. Mais dans le contexte actuel, le service public apparaît trop dégradé. Les participants ont ainsi évoqué « *la qualité médiocre des services publics* », notamment en raison des délais d'attente, que ce soit pour avoir un rendez-vous ou lors de la consultation elle-même : « *Les rendez-vous sont éloignés, ça prend toute une journée pour se déplacer à l'hôpital, passer trop de temps dans la salle d'attente ... ce qui pose des problèmes au travail* ».

Les participants ont aussi évoqué la nécessité d'avoir une relation de confiance avec leur médecin, tout en soulignant qu'il était nécessaire que celui-ci ait la mémoire des antécédents médicaux de la famille : « *Les médecins du secteur public ne connaissent pas l'historique médical des patients (ni celui) de leur famille ...* » et il y a parfois « *un manque d'écoute* ».

Tous ces arguments ont motivé d'avoir accès à une filière privée pour s'assurer d'une qualité de soins minimale satisfaisante.

Les groupes ont également considéré que la famille devait être couverte par une assurance complémentaire, à la fois pour couvrir les dépenses non prises en charge par la CNAM (notamment avec la déconnexion de plus en plus forte entre les tarifs conventionnés de remboursement et les tarifs réels), mais aussi pour avoir une meilleure prise en charge en cas de souci grave de santé. Pour le chiffrage de cette assurance complémentaire, l'équipe de recherche a décidé de retenir la MNET (Mutuelle Nationale de l'Enseignement en Tunisie), dans la mesure où cette situation est à la fois une des plus fréquentes et une des plus « parlantes » pour l'opinion publique.

9. Besoins spécifiques pour l'éducation des enfants

Les besoins liés à la vie scolaire des enfants occasionnent des dépenses spécifiques qui ont été discutées par les groupes. Le panier des biens et services pour l'éducation comprend ainsi un ensemble de fournitures scolaires dont le coût n'a pas été chiffré par l'équipe de recherche. D'autres besoins ont fait l'objet de discussions plus approfondies au sein des groupes en ce qui concerne la garderie, les cours particuliers et les sorties scolaires.

Pour la garderie, les groupes ont considéré qu'il s'agissait d'une nécessité pour les deux enfants, aussi bien pour le primaire que pour le collège. Le principal motif invoqué est l'insécurité à laquelle les enfants peuvent être confrontés en dehors de l'école et la nécessité pour les deux enfants de rester dans un environnement sûr à l'heure du déjeuner (« *Pour Salma, c'est nécessaire de la protéger* »). Le coût de la garderie a été estimé par les groupes à 100 DT par mois pour chaque enfant. Il n'y a pas de coût supplémentaire dans la mesure où les enfants apportent à l'école un repas préparé à la maison. Les groupes ont estimé que les enfants devaient bénéficier de cette garderie 10 mois par an.

Les groupes ont spontanément évoqué la nécessité de cours particuliers pour les deux enfants. Ils ont estimé que pour l'enfant allant à l'école primaire, un cours particulier était suffisant, principalement pour l'accompagner dans ses devoirs. Le budget correspondant s'élève à 30 DT par mois pendant 9 mois de l'année. Pour l'adolescente, les groupes ont estimé que ce besoin était plus important car les cours en classe ne sont pas suffisants pour un bon apprentissage. En conséquence, ils ont considéré que l'adolescente devait suivre pendant la période scolaire (9 mois par an) des cours particuliers pour au minimum deux matières. La dépense a été évaluée à 50 DT par cours et par mois.

Enfin, les groupes ont estimé que chaque enfant devait avoir la possibilité de partir une fois par an en sortie scolaire, pour une dépense unitaire (par enfant) de 30 DT. Cette nécessité n'a pas été remise en question et s'est imposée pour permettre aux enfants de ne pas être stigmatisés ni se sentir exclus du groupe classe.

Tableau 10: Poste « éducation »
(Garderie, études et sorties scolaires)

	Prix unitaire	Quantité	Fréquence	Coût mensuel
Garderie				
Youssef	100	1	10 mois/12	83,3
Salma	100	1	10 mois/12	83,3
Etudes				
Youssef	30	1	9 mois/12	22,5
Salma	50	2	9 mois/12	75,0
Sorties scolaires				
Youssef	30	1	1/an	2,5
Salma	30	1	1/an	2,5
Budget mensuel total garderie, études, sorties scolaires				269,2





Chapitre 3

Le budget de la dignité : éléments de chiffrage

Chapitre 3

Le budget de la dignité : éléments de chiffrage

Les discussions des groupes de consensus ont permis de valider le contenu détaillé du panier minimum de biens et services considéré comme nécessaire pour avoir des conditions de vie dignes. Par ailleurs, les groupes ont aussi défini la fréquence de consommation des différents éléments de ce panier ainsi que leur niveau de qualité. Sur la base de ces éléments, l'équipe de recherche a pu chiffrer pour la famille type étudiée (couple avec deux enfants) le montant du budget minimum nécessaire aujourd'hui, dans la métropole du Grand Tunis, pour avoir des conditions de vie dignes. Ce chiffrage a été effectué sur la base des prix observés au cours du premier semestre 2019 et ne tient pas compte, par conséquent, des variations de prix observées depuis cette date.

70

Compte tenu des moyens limités de ce projet pilote, ce chiffrage n'a pas pu être effectué pour l'ensemble des postes budgétaires et s'est limité à quelques postes importants : le logement, l'alimentation, les transports, la santé et l'éducation. A partir de ces éléments partiels de chiffrage, on propose ensuite un ordre de grandeur du budget global de la famille type étudiée en estimant les autres postes budgétaires - non chiffrés dans l'étude - à partir des sources statistiques existantes sur le budget et la consommation des ménages.

1. Evaluation du coût complet de certains postes budgétaires

Pour le logement, l'alimentation, les transports et la santé, le chiffrage des dépenses couvre l'intégralité des besoins identifiés par les groupes de consensus. Pour l'éducation, ce chiffrage ne prend pas en compte les dépenses de fourniture scolaire, mais on peut considérer que celles-ci ne représentent, comme on va le voir, qu'une part minime des dépenses. Si bien que le coût du poste budgétaire « Education » peut être considéré comme quasi-complet.

Logement

Ce poste budgétaire comprend essentiellement le coût du loyer ainsi que les dépenses d'énergie et de combustibles. Le coût du loyer a été estimé à partir du recueil de plusieurs centaines d'annonces pour des logements correspondant aux caractéristiques définies par les groupes de consensus et proposées dans la métropole du Grand Tunis sur la période de février à mai 2019. (voir annexe 4). Après avoir écarté les valeurs supérieures extrêmes (supérieures à 1000 DT par mois), on obtient ainsi la distribution des loyers dont on peut extraire certaines valeurs caractéristiques (tableau 11).

Tableau 11 : Valeurs caractéristiques de la distribution des loyers

(S+3 dans le Grand Tunis, période de février à mai 2019)

	(Loyer (DT/mois
Moyenne	603
Médiane	600
Premier quartile	500
Premier décile	450

Source : relevés effectués sur le site Tunisie-annonce de février à mai 2019

Pour chiffrer le coût du loyer, l'équipe de recherche a considéré que la valeur moyenne des loyers proposés - très proche de la valeur médiane - ne donnait pas une indication pertinente du coût du loyer pour une famille modeste. Dans l'étude pionnière réalisée au Royaume-Uni, les chercheurs avaient retenu la valeur du premier quartile⁵ pour estimer le montant du loyer. Dans ce projet pilote, l'équipe de recherche a cependant considéré que, compte tenu du mode de collecte des données (par un site d'annonces en ligne), la distribution des loyers ainsi obtenue n'était pas nécessairement représentative de l'ensemble des offres locatives proposées dans le Grand Tunis, les ménages pouvant avoir recours à d'autres voies plus informelles (affichettes, bouche à oreille...) pour s'informer sur la disponibilité des logements proposés à la location. C'est pourquoi, il a été décidé de retenir

⁵ La valeur du premier quartile correspond au montant du loyer au-dessous duquel se trouvent 25% des loyers les plus bas.

la valeur du premier décile (montant maximum des 10% de loyers les plus bas), soit un montant de loyer de 450 DT. C'est ce choix qui a été restitué aux groupes de discussion et validé par les participants dans la phase finale des groupes de consensus.

Au montant de ce loyer s'ajoutent diverses charges, notamment pour la consommation des fluides (eau, électricité...). Le montant de ces charges a été estimé à partir de l'enquête quinquennale sur le Budget, la consommation et le niveau de vie des ménages. Dans le Grand Tunis, le rapport entre les dépenses d'énergie et de combustibles (principalement l'eau, l'électricité et le gaz) et les dépenses de loyers (effectifs et fictifs) était de 26% en 2015. On a majoré en conséquence le montant du loyer. Le montant total du budget Logement s'établit ainsi à 567 DT. Ce budget constitue une estimation par défaut du budget minimum pour le logement de la famille dans la mesure où il ne prend pas en compte la taxe locative annuelle et les dépenses d'entretien courant du logement.

Alimentation

72

Le budget Alimentation a été calculé en chiffrant d'abord le volume de consommation des différents produits alimentaires présents dans le panier alimentaire. Ce chiffrage des volumes de consommation a été effectué sur la base des indications fournies par les groupes - notamment en ce qui concerne la fréquence de consommation des divers produits alimentaires - tout en prenant en compte les recommandations nutritionnelles internationales adaptées aux spécificités du régime alimentaire méditerranéen. La dépense correspondant à chaque produit alimentaire a ensuite été calculée en retenant deux sources pour les prix :

- Les prix publiés mensuellement par l'institut national de la statistique (INS) dans son bulletin de statistique et qui portent spécifiquement sur la métropole du Grand Tunis ;
- Les relevés de prix effectués dans plusieurs marchés des quartiers populaires du Grand Tunis (pour les produits frais) ainsi que dans certaines enseignes de ces mêmes quartiers (pour l'épicerie).

Au total, le budget mensuel Alimentation de la famille s'élève à 579 DT avec les relevés de prix spécifiques effectués dans le cadre du projet et à 608 DT

avec les prix publiés par l'INS (tableau 12). L'écart entre les deux estimations reste faible (inférieur à 5%) mais il confirme l'hypothèse de l'équipe de recherche selon laquelle les prix alimentaires accessibles aux ménages modestes des quartiers populaires du Grand Tunis sont légèrement plus faibles que les prix moyens de l'ensemble de la métropole du Grand Tunis. Toutefois, cet écart ne modifie pas de façon substantielle le montant global du budget Alimentation. Un peu plus des trois quarts de ce budget correspond au coût des repas principaux (déjeuners et diners), 15% au coût des petits déjeuners et environ 8% au coût des goûters et des pauses.

Tableau 12: Budget mensuel Alimentation (DT)

Premier semestre 2019	Prix INS	Relevés de prix
Total déjeuners et diners	464	441
Petits déjeuners	94	91
Goûters et pauses	50	47
Total déjeuners, diners, goûters et pauses	608	579

Pour les repas principaux (déjeuners et diners) les deux principaux postes correspondent aux viandes (un peu plus de 30%) et aux fruits et légumes (un peu moins de 30%). Le coût de la plupart des autres postes se situe autour de 7%.

Tableau 13: Structure du budget Alimentation par grande catégorie de produits (%)

	Prix INS	Relevés de prix
Viandes	31,5	33,1
Fruits et légumes	28,7	27,5
Poissons	9,7	7,3
Œufs	3,2	4,4
Produits laitiers	7,1	6,8
Céréales et légumineuses	6,0	6,3
Divers	13,8	14,5
Total	100,0	100,0

Ce budget alimentaire a été élaboré dans l’hypothèse où tous les repas sont préparés à la maison. Dans le cas où les adultes occupent un emploi, les groupes ont en effet considéré qu’il était possible d’emporter sur le lieu de travail des repas préparés à la maison. Il faut souligner que, si ce budget est établi sur une base mensuelle, il est représentatif de la consommation alimentaire durant l’ensemble de l’année, notamment parce qu’il prend en compte, comme on l’a vu, la consommation de certains produits (la viande ovine notamment) dont la consommation est très liée à certaines périodes de fête et se concentre sur certaines périodes de l’année.

Comme on l’a vu cependant, tous les repas ne sont pas pris à la maison dans la mesure où les groupes de consensus ont considéré que les membres de la famille devaient avoir la possibilité de se rendre épisodiquement au restaurant. Le budget mensuel de ces repas au restaurant s’élève à 37 DT et l’on peut considérer qu’il serait plus pertinent de comptabiliser cette dépense sous le poste « Vie sociale » plutôt que dans le budget Alimentation *stricto sensu*. Dans ce cas, ce budget serait compris entre 569 DT et 598 DT compte tenu des économies réalisées sur les repas confectionnés à la maison. En intégrant les repas pris au restaurant, le budget total serait compris entre 606 DT et 635 DT.

Tableau 14: Poste Alimentation (repas faits maison et repas pris au restaurant) Budget mensuel en DT

Premier semestre 2019	Prix INS	Relevés de prix
(1) Tous repas faits maison	608	579
(2) Economie des repas maison (repas pris au restaurant)	10	10
(3) Budget Alimentation stricto sensu = (1) - (2)	598	569
(4) Repas pris au restaurant	37	37
(5) Budget Alimentation, yc repas pris au restaurant	635	606

Transport

Pour estimer le coût d'amortissement du véhicule, on a consulté le site argus automobile⁶ qui fournit la cote des véhicules d'occasion en fonction de leur ancienneté. Pour le véhicule identifié par les groupes (Citroën C3), la dépréciation annuelle pour des automobiles de plus de 5 ans a ainsi été estimée à environ 1 000 DT par an. Pour les autres postes du budget automobile, on a retenu soit les sources réglementaires (vignette), les statistiques de l'INS (contrôle technique) ou les prix proposés par certaines entreprises (assurance de base, vidange). Les données et hypothèses de calcul sont reprises dans le tableau suivant. Le budget mensuel pour les besoins de transport s'élève ainsi à près de 300 DT (297,1 DT), l'essentiel de ce budget (plus de 85%) correspondant au coût d'amortissement, d'entretien et d'usage de l'automobile.

Tableau 15 - Poste Transport (DT)

	Par an	Par mois
Dépréciation du véhicule	1000,0	83,3
Assurance de base	600,0	50,0
Vignette	120,0	10,0
Contrôle technique (source INS)	26,5	2,2
Vidange/entretien (100 TND 1 fois par an)	100,0	8,3
Essence (10000km/an, 6l/100, 1l = 2,065TND)	1239,0	103,3
Budget automobile	3085,5	257,1
Taxi (10 TND/semaine sur 48 semaines)	480,0	40,0
Budget total	3565,5	297,1

Santé

Le budget Santé a été chiffré à partir du panier de soins défini par les groupes de consensus en retenant, sur la base des informations fournies par le médecin expert, les tarifs correspondant à la filière de soins choisie par les groupes. Ces éléments ont permis de calculer la dépense totale correspondant à ce panier de soins, puis les remboursements effectués

⁶ <https://www.argusautomobile.tn/argus-occasion/>

par la CNAM et la mutuelle, ce qui a permis d'évaluer le montant du reste à charge que doit supporter la famille (voir annexe 5 pour le détail des calculs). La dépense mensuelle (reste à charge) correspondant aux frais de santé s'élève ainsi à 59,3 DT : les consultations en représentent 45%, les médicaments 35% et les frais de lunette et de consultation ophtalmologique environ 20%.

Tableau 16: Dépenses, remboursements et reste à charge pour les principaux postes du panier de soins (DT)

	Dépense par an	Remboursement par an			Reste à charge		Structure du reste à charge	
		CNAM	MNET	Total	/an	/mois	Hors lunettes	Avec lunettes
Consultations et Bilans (*)	788,8	350,0	115,0	465,0	323,8	27,0	56,4	45,5
Médicaments	500,0		250,0	250,0	250,0	20,8	43,6	35,1
Total hors Lunettes	1288,8	350,0	365,0	715,0	573,8	47,8	100,0	80,6
Lunettes et ophtalmologie	200,0	55,0	7,2	62,2	137,8	11,5		19,4
Total yc lunettes	1488,8	405,0	372,2	777,2	711,6	59,3		100,0

(*) Hors consultations d'ophtalmologie incluses dans la rubrique « Lunettes et ophtalmologie »

A ce reste à charge, il est nécessaire d'ajouter le coût de l'assurance complémentaire qui s'élève à 51,5 DT par mois. Au total, le budget global pour la santé se monte à 110,8 DT (59,3 DT + 51,5 DT). Il serait légèrement inférieur à 100 DT (99,3 DT), dans l'hypothèse où aucun membre de la famille ne souffre de problème de vue.

Education

Le budget éducation est établi ici hors fournitures scolaires. Il correspond à la dépense mensuelle liée aux frais de garderie, de cours particuliers et de sortie scolaire. On a calculé pour chacune de ces dépenses un budget équivalent mensuel en tenant compte de la fréquence de ces dépenses sur l'année. Les frais de garderie ne sont, par exemple, nécessaires que durant 10 mois de l'année dans la mesure où les groupes ont considéré que les enfants pouvaient être gardés par l'un ou l'autre des parents durant deux

mois dans l'année.

Au total, la dépense mensuelle moyenne liée à ces frais de garderie, de cours particuliers et de sortie scolaire s'élève à près de 270 DT par mois (tableau 17). La majeure partie de cette dépense (plus de 60%) correspond aux frais de garderie, le coût des cours particuliers absorbant un peu plus de 35% du total de ces frais.

Tableau 17 – Garderie, études et sorties scolaires (DT)

	Prix unitaire	Quantité	Fréquence	Coût mensuel
Garderie				
Youssef	100	1	10 mois/12	83,3
Salma	100	1	10 mois/12	83,3
Etudes				
Youssef	30	1	9 mois/12	22,5
Salma	50	2	9 mois/12	75,0
Sorties scolaires				
Youssef	30	1	1/an	2,5
Salma	30	1	1/an	2,5
Budget mensuel total garderie, études, sorties scolaires				269,2

2. Éléments de synthèse et d'évaluation

Les chiffrages précédents ont été soumis aux groupes de consensus qui les ont validés. Le total des postes budgétaires correspondants donne donc une première mesure - certes partielle - du budget minimum nécessaire pour qu'une famille avec deux enfants puisse accéder aujourd'hui à des conditions de vie dignes dans la métropole du Grand Tunis. Ce budget partiel s'élève à 1850 DT par mois (tableau 18).

Tableau 18 – Budget partiel minimum (DT/mois)

Logement		567,0
Dont Loyer	450,0	
Charges	117,0	
Alimentation		606,0
Dont Repas maison	569,0	
Restaurant	37,0	
Transports		297,1
Dont Automobile	257,1	
Taxis	40,0	
Santé		110,8
Dont Reste à charge	59,3	
Assurance complémentaire	51,5	
Education		269,1
Dont Garderie	166,6	
Etudes et sorties	102,5	
Total	1850,0	1850,0

78

Les dépenses d'alimentation et de logement constituent les deux principaux postes et représentent respectivement 33% et 31% du budget qui a pu être chiffré. Les dépenses liées au transport et à l'éducation ont un poids à peu près équivalent (respectivement 16% et 14% du budget chiffré) et les dépenses de santé en représentent 6%.

Les dépenses prises en compte dans ce chiffrage partiel correspondent, d'après l'enquête sur le Budget et la consommation des ménages à environ 75% des dépenses des ménages⁷. Globalement, le coût du budget de la dignité s'élèverait ainsi à un peu moins de 2500 DT par mois (2466 DT).

On peut cependant considérer que le coût de certains postes budgétaires chiffrés dans le cadre cette étude ne reflète pas nécessairement la réalité des dépenses des ménages telles qu'elles sont retracées dans les données d'enquête, notamment parce que les ménages pauvres ou modestes sont

⁷ Chiffres pour la métropole du Grand Tunis.

soumis à des contraintes budgétaires fortes qui les empêchent d'accéder à des conditions de vie dignes. Ce peut être le cas notamment pour les frais de santé, d'éducation voire de transport. Dans ces conditions, il peut paraître plus pertinent d'estimer le coût des postes budgétaires non chiffrés dans l'étude par rapport à un poste de consommation de base, comme l'alimentation. D'après l'enquête de l'INS, les postes budgétaires non chiffrés dans l'étude représentent un montant à peu près équivalent à celui des dépenses d'alimentation. Le coût global du budget de la dignité serait ainsi de l'ordre de 2420 DT.

Les discussions des groupes de consensus ont porté essentiellement sur la composition du panier de biens et services nécessaires pour accéder à des conditions de vie dignes dans le Grand Tunis. Ce résultat se limite dans cette étude à une famille type composée d'un couple d'adultes avec deux enfants de 7 et 14 ans.

En tant que tel, le contenu détaillé de ce panier de biens et services peut difficilement nourrir le débat public. C'est pourquoi on le résume souvent, comme on vient de le faire, à un agrégat monétaire (un chiffre). Cet indicateur résumé gomme une large partie de la richesse des discussions de groupe, mais cela permet de fournir un repère synthétique utile pour le débat public. On s'intéresse ici pour conclure à deux questions principales :

- Quelle part de la population du Grand Tunis se situe aujourd'hui au-dessous du seuil défini par le budget de la dignité ?
- Dans quelle mesure le salaire minimum actuel permet-il d'accéder, ou non, à des conditions de vie dignes ?

Pour répondre à la première question, on mobilise les données de l'enquête INS sur le budget. La comparaison de ces données d'enquête avec le coût du budget de la dignité chiffré dans cette étude est loin d'être immédiate, pour plusieurs raisons.

D'abord, les dernières données d'enquête portent sur l'année 2015 alors que le chiffrage du budget de la dignité a été effectué sur le premier semestre 2019. Il est donc nécessaire d'actualiser les données d'enquête. Cette actualisation conduit à majorer d'environ 25% (24,7%) les données

budgétaires de 2015 pour tenir compte de l'évolution des prix entre la date de réalisation de l'enquête et le premier semestre 2019.

Ensuite, on sait que les données d'enquête sous-estiment de façon structurelle la consommation réelle des ménages, pour diverses raisons. Ce phénomène n'est pas spécifique à la Tunisie et s'observe dans tous les pays. Dans une étude analogue menée en France, cela avait conduit l'équipe de recherche à « recalculer » les données d'enquête sur celles de la comptabilité nationale afin de pouvoir effectuer des comparaisons aussi pertinentes que possible. Dans le cas de la Tunisie, le décalage entre les données d'enquête et celles de la comptabilité nationale est d'environ 40% (39,9%).

Enfin, on sait qu'il existe d'importantes disparités spatiales dans les niveaux de consommation. On a donc retenu les statistiques correspondant à l'aire du Grand Tunis pour être cohérent avec le champ de l'étude. Par rapport à la moyenne nationale, la consommation moyenne dans la métropole du Grand Tunis est supérieure de 37%.

Le tableau suivant présente le résultat de ces divers ajustements. Si l'on considère le cas type d'une famille de 4 personnes retenu dans cette étude, la dépense mensuelle de consommation dans le Grand Tunis peut être estimée en 2019 à près de 3100 DT (3089), soit un montant supérieur de plus de 25% au coût global du budget de la dignité estimé pour cette même famille.

Tableau 19 - Estimation de la dépense de consommation par personne en 2019 (DT)

	National	Grand Tunis
Dépense annuelle par personne (enquête Budget 2015)	3 871	5 312
Ajustements		
Inflation 2015-2019 (+24,7%)	4 827	6 624
Sous-estimation des données d'enquête (+39,9%)	6 753	9 267
Dépense annuelle par personne estimée en 2019	6753	9267
Dépense par famille (4 personnes) /an en 2019	27011	37066
Dépense par famille (4 personnes) /mois en 2019	2251	3089

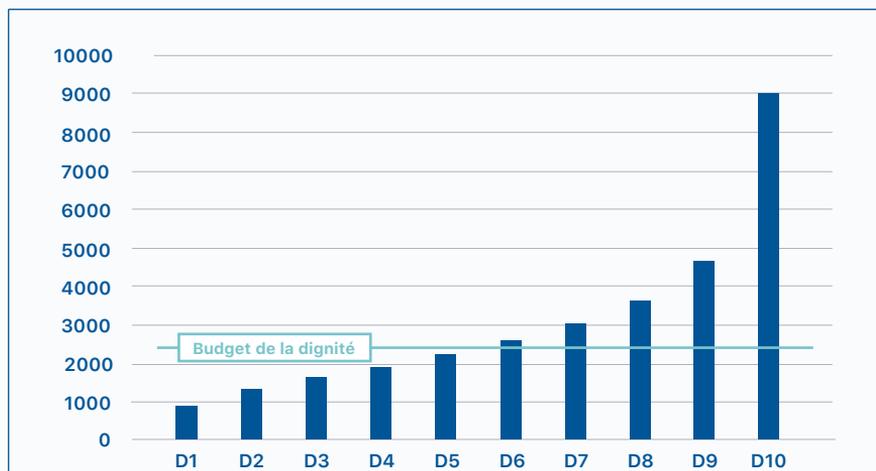
Source : INS, enquête nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de vie des ménages de 2015 et calculs propres.

On dispose dans les données d'enquête de l'INS des mêmes données de consommation par décile. Si l'on effectue les mêmes ajustements que précédemment on peut donc estimer le niveau actualisé de consommation par décile pour une famille de 4 personnes. Le graphique suivant présente les résultats de ce calcul en comparant chaque décile au budget de la dignité. On constate que le budget de la dignité se situe légèrement au-dessus de la médiane (5^{ème} décile). Compte tenu de la marge d'incertitude de ce calcul, on peut avancer l'hypothèse prudente selon laquelle au moins 40% - et plus probablement la moitié - de la population du Grand Tunis n'a pas aujourd'hui les moyens d'accéder à des conditions de vie dignes, telles qu'elles ont été définies par les groupes de consensus.

Cette proportion peu paraître élevée. Cependant, ce résultat est loin d'être incohérent avec celui d'études analogues menées dans d'autres pays. En France, par exemple, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) estime qu'environ 35% de la population française n'a pas accès à des conditions de vie décentes (ONPES, 2015).

Graphique 1: Consommation mensuelle par décile dans la métropole du Grand Tunis

(Famille de 4 personnes – Premier semestre 2019)



Source : INS, calculs propres.

La comparaison avec le salaire minimum soulève moins de difficultés techniques. Sous le régime des 48 heures, le salaire de base s'élevait à 403,1 DT en mai 2019. Le budget de la dignité pour une famille avec deux enfants représente ainsi environ 6 fois le montant du salaire minimum. Dans l'hypothèse où les deux membres du couple ont un emploi à temps plein, le salaire minimum devrait être multiplié par 3 environ pour permettre à la famille d'accéder à des conditions de vie dignes.

Ce calcul correspond au cas spécifique de la famille type étudiée (couple avec deux enfants). Le même calcul effectué pour des ménages (célibataire ou couple) sans enfant ou avec un seul enfant donnerait des résultats différents. Avec des besoins moins importants, le budget de la dignité serait d'un montant plus faible et la revalorisation du salaire minimum serait moins importante. Néanmoins, compte tenu de l'ampleur particulièrement importante du décalage observé, il est certain que le salaire minimum est très loin aujourd'hui de permettre aux salariés tunisiens d'avoir des conditions de vie dignes. On peut observer, en tout état de cause, que le

résultat obtenu est tout à fait cohérent avec la revendication avancée par l'UGTT à la fin 2017⁸.

Conclusion

Le projet pilote avait pour objectif de mettre en œuvre, dans le contexte tunisien, une méthodologie innovante destinée à bâtir un consensus sur les ressources nécessaires, au minimum, pour avoir des conditions de vie dignes. La particularité de ce projet de recherche est d'associer, à travers une démarche participative, les citoyens à la construction du panier de biens et services nécessaire. C'est la première fois qu'une recherche de cette nature était conduite dans le monde arabe. Elle a sollicité environ 80 participants réunis par petits groupes (neuf) tout au long d'un processus qui s'est étalé sur environ un an et qui a donné lieu à plusieurs dizaines d'heures de discussion. Le présent rapport essaye de restituer au mieux toute la richesse de ces discussions et présente des éléments synthétiques de conclusion. Trois résultats majeurs ressortent de cette recherche.

Premièrement, il a été possible d'aboutir à un consensus sur le panier minimum de biens et services nécessaires pour avoir des conditions de vie dignes. Ce résultat n'était pas acquis, *a priori*, compte tenu de la diversité des situations sociales qui caractérise la société tunisienne marquée par de fortes inégalités. Il s'agit là d'un résultat encourageant qui permet d'ouvrir des perspectives pour d'autres travaux futurs de même nature, afin d'élaborer des « budgets de la dignité » pour d'autres zones géographiques (en milieu rural par exemple) ou pour d'autres catégories de ménages.

Deuxièmement, des éléments de chiffrage ont pu être effectués pour certains postes majeurs du « budget de la dignité », ces postes couvrant environ les trois quarts des dépenses des ménages. Malgré le caractère partiel de ce chiffrage, deux conclusions importantes peuvent être tirées de ces résultats quantitatifs. Tout d'abord, on peut estimer que, dans la métropole du Grand Tunis, au moins 40% de la population (et plus probablement la moitié) ne dispose pas aujourd'hui des ressources nécessaires pour accéder

⁸ Au congrès de l'Union régionale de Bizerte, le secrétaire général de l'UGTT, Nouredine Taboubi, avait avancé le 20 décembre 2017 la revendication d'un salaire minimum de 866 dinars. A l'époque, le salaire minimum était de 350 dinars, ce qui représentait une multiplication par 2,5 du salaire minimum.

à des conditions de vie dignes. Cela donne la mesure des difficultés que rencontrent nombre de familles et souligne la nécessité de renforcer les politiques publiques, notamment en direction des populations les plus précaires. A cet égard, et c'est la deuxième conclusion qui ressort de ces chiffres, le niveau du salaire minimum reste aujourd'hui très inférieur au niveau qui serait nécessaire pour que les travailleurs puissent accéder par leur travail à des conditions de vie dignes. Avec les politiques de lutte contre le chômage, la revalorisation substantielle du salaire minimum constitue un axe majeur pour améliorer les conditions de vie de la population tunisienne.

Les politiques publiques ne se limitent pas aux actions qui permettent de soutenir directement le pouvoir d'achat des familles. Elles portent également sur la mise en œuvre de services publics qui contribuent indirectement au niveau de vie des familles. Le troisième enseignement de cette recherche porte précisément sur ce point. Tous les groupes de consensus ont ainsi souligné la médiocre qualité de certains services publics, notamment en ce qui concerne les transports, l'éducation ou la santé. Malgré l'attachement et la préférence des participants pour une offre de services publics de qualité, cette situation les a conduits à considérer que des ressources supplémentaires étaient nécessaires pour pallier cette situation. En d'autres termes, la détérioration des services publics engendre un surcoût important pour les familles en les obligeant à prendre en charge, au moins en partie, certains besoins qui pourraient être fournis par les services publics. L'amélioration des services publics constitue ainsi un autre axe d'action qui permettrait, non seulement d'améliorer les conditions de vie des familles, mais aussi d'offrir un accès plus égalitaire à ces services nécessaires.

Comme on l'a rappelé en introduction, les résultats de ce projet de recherche ne prétendent pas épuiser toutes les questions liées à la définition des conditions de vie dignes dans la société tunisienne d'aujourd'hui. Ils permettent, plus modestement, d'esquisser les contours d'un socle minimum d'égalité à partir duquel pourrait s'engager un large débat avec l'ensemble des acteurs sociaux. Dix ans après la Révolution de 2010-2011, ce débat démocratique reste plus que jamais à l'ordre du jour pour porter l'exigence d'égalité et de dignité exprimée par le peuple tunisien et, plus largement, par l'ensemble des contestations populaires qui se sont exprimées au cours de ce que l'on appelle le « Printemps arabe ».

Éléments de bibliographie

Bradshaw, J., Middleton, S., Davis, A., Oldfield, N., Smith, N., Cusworth, L. and Williams, J. (2008) A Minimum Income Standard for Britain – What People Think. York: Joseph Rowntree Foundation. <http://eprints.whiterose.ac.uk/72622/1/Document.pdf>

Byaruhanga, C., Davis, A., Mpike, M., Ntshongwana, P., Padley, M., Wright, G., et al. (2017). A decent living level: A pilot of the minimum income standard approach in South Africa. Cape Town: SASPRI. http://saspri.org/wp-content/uploads/Docs/MIS_Pilot_in_South_Africa_150217.pdf

Concialdi, P., Covolo, C., Gilles, L., Math, A. (2014), Budgets de référence ONPES, Étude réalisée à la demande de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale, Paris. http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/ONPES_CREDOC_RAPPORT_FINAL.pdf

Doyal, L., Gough I. (1991) A Theory of Human Need, Macmillan, London.

INS (2012), Mesure de la pauvreté, des inégalités et de la polarisation en Tunisie 2000-2010, Tunis. http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/Mesure_de_la_pauvrete.pdf

International Alert (2015), Experiences and perceptions of young people in Tunisia - The case of Douar Hicher and Ettadhamen Quantitative survey: Preliminary findings. https://www.international-alert.org/sites/default/files/Tunisia_YoungPeopleSurvey_EN_2015.pdf

PNUD (2004), Stratégie de réduction de la pauvreté – Etude du phénomène de la pauvreté en Tunisie, Bureau du Coordinateur Résident en Tunisie, Tunis.

http://www.tn.undp.org/content/dam/tunisia/docs/OMD/UNDP_TN_strategie_reduction_pauvrete.pdf

Valadez-Martínez, L., Padley, M. & Torres Penagos, M.F. (2017) "A Dignified Standard of Living in Mexico: Results of a Pilot Study of the Minimum Income Standard Approach", Social Indicators Research. <https://doi.org/10.1007/s11205-017-1780-4>

Annexe 1

Eléments statistiques sur la situation familiale des personnes d'âge actif en Tunisie

Les données du recensement de 2014 donnent la situation matrimoniale des personnes de 15 ans et plus (tableau 1). Cette statistique montre qu'une large majorité (56,8%) de cette population est mariée, ce pourcentage étant très proche pour les femmes et les hommes.

Si l'on restreint le champ aux personnes d'âge actif - définies ici comme celles âgées de 20 à 59 ans - la proportion de personnes mariées (ou l'ayant été) est plus élevée : elle est d'environ 65% (tableau 2). Ce pourcentage approche 70% pour les femmes (69,9%) mais il reste inférieur à 60% (59,2%) pour les hommes. Le lien de mariage représente donc pour la population tunisienne d'âge actif la situation la plus fréquente.

Pour les hommes, le mariage devient la norme (statistique) à partir de 35-39 ans ; avant 35 ans, les hommes restent majoritairement célibataires (tableau 3). Pour les femmes, ce changement est plus précoce : dans la tranche d'âge 25-29 ans, une moitié des femmes sont célibataires et l'autre est mariée ou a connu un mariage.

Enfin, parmi les femmes mariées ou l'ayant été, la répartition selon le nombre d'enfants nés vivants montre que les fréquences les plus élevées se situent à deux ou trois enfants (tableau 4). Pour les femmes d'âge actif (20 à 59 ans), la fréquence est légèrement plus élevée pour deux enfants.

On peut donc considérer que les couples mariés ayant deux enfants représentent aujourd'hui, en Tunisie, la situation familiale la plus fréquente pour les personnes d'âge actif, ce qui justifie de s'intéresser à ce type de ménage dans le projet pilote.

Tableau 1: Répartition de la population de 15 ans et plus selon le statut matrimonial

	Marié	Divorcé	Veuf	Célibataire	Total
Effectifs					
Hommes	2331597	27200	47271	1686653	4092721
Femmes	2390979	77533	378091	1372898	4219501
Total	4722576	104733	425363	3059551	8312223
Répartition (%)					
Hommes	57,0	0,7	1,2	41,2	100,0
Femmes	56,7	1,8	9,0	32,5	100,0
Total	56,8	1,3	5,1	36,8	100,0

Source : INS, Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014, Volume 3 (tableau 1.11)

Tableau 2: Population de 20 à 59 ans au regard du mariage

	Hommes	Femmes	Total
Mariée ou l'ayant été	1804946	2211307	4016254
Ensemble	3046508	3162219	6208727
% de mariés	59,2	69,9	64,7

Tableau 3: Proportion de célibataires selon le sexe et la tranche d'âge

	Hommes	Femmes	Ensemble
15 à 19	99,2	96,5	97,9
20 à 24	96,9	81,8	89,3
25 à 29	82,8	49,6	65,6
30 à 34	51,4	28	39,3
35 à 39	23,8	18	20,8
40 à 44	12	13,2	12,6
45 à 49	6,7	9,1	7,9
50 à 54	4,6	6,8	5,7
55 à 59	3,4	4,7	4,0
60 et +	2,4	2,6	2,5
Ensemble	41,2	32,5	36,8
20-59	40,8	30,1	35,3

Tableau 4 - Répartition des femmes mariées, veuves ou divorcées selon l'âge et le nombre d'enfants nés vivants

AGE	Nombre d'enfants nés vivants									Total
	8	7	6	5	4	3	2	1	0	
15-19	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	17,7	55,2	27,1	100,0
20-24	0,6	0,3	0,4	0,6	1,4	5,0	23,3	48,0	20,5	100,0
25-29	0,3	0,2	0,3	0,8	2,9	11,7	33,6	38,0	12,3	100,0
30-34	0,2	0,2	0,6	1,7	6,8	21,4	39,2	23,4	6,4	100,0
35-39	0,5	0,6	1,7	4,7	13,7	30,6	32,5	11,7	4,0	100,0
40-44	1,2	1,4	3,2	7,7	18,3	31,9	24,7	8,3	3,4	100,0
45-49	2,4	2,5	5,2	10,3	20,4	29,2	19,8	7,0	3,1	100,0
50-54	4,5	4,1	7,3	12,9	21,1	25,0	15,9	6,5	2,8	100,0
55-59	9,1	6,5	10,2	15,2	19,9	19,2	11,6	5,9	2,4	100,0
60 et +	24,7	10,5	12,3	13,8	13,3	10,8	7,0	5,3	2,1	100,0
Ensemble	7,2	3,9	5,7	8,7	14,2	21,2	21,5	13,0	4,6	100,0
20-59	2,4	2,0	3,8	7,3	14,5	24,2	25,6	15,0	5,2	100,0

Source : INS, Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014, Volume 3 (tableau 2.12)

Annexe 2

Note sur le recrutement des participants

L'objectif du projet est de réunir des groupes de citoyens afin de les faire discuter des conditions de vie minimales aujourd'hui en Tunisie. Sur l'ensemble de la durée du projet (de l'automne 2018 au printemps 2019), 8 groupes de discussion de 10 personnes seront réunis.

Lors de la phase de recrutement, il est nécessaire :

- De présenter clairement à la fois l'objet de l'étude et le cadre dans lequel elle est réalisée ;
- De recueillir des informations sur la personne recrutée ainsi que sur la composition de son ménage afin de s'assurer de la plus grande diversité possible.

Sur le premier point, il est important que les participants identifient comme source/commanditaire une organisation neutre, indépendante d'intérêts marchands ou autres (non commerciale, non gouvernementale). Dans la mesure où le recrutement s'effectue non pas de façon anonyme (par téléphone) mais à travers certains réseaux existants, il est nécessaire que les « recruteurs » se démarquent, si possible, de leur identité connue dans le quartier sans toutefois la masquer, ce qui n'aurait d'ailleurs guère de sens.

A la suite de cette présentation figure un premier filtre pour s'assurer que la personne contactée appartient bien au type de ménage qui fait partie de l'étude. A l'exception du premier FG test qui réunit des adultes jeunes (18 à 34 ans), tous les autres FG réunissent des adultes d'âge actif (20 à 59 ans) vivant en couple et ayant deux enfants de 6 à 16 ans. On présente dans un premier temps les critères de recrutement pour le FG test, puis ceux retenus pour le premier focus group (FG 1). Les guides de recrutement pour chacun de ces groupes figurent en annexe⁹.

⁹ Ce guide n'est pas reproduit ici.

1. Constitution du focus group test : adultes actifs âgés de 18 à 34 ans

Concernant le premier FG test réunissant des jeunes, les critères de recrutement sont les suivants :

- Âge des participants : 18 à 34 ans
- Sexe des participants : une moitié de femmes et une moitié d'hommes
- Lieu d'habitation : une moitié à Douar Hicher et une autre moitié à Etthadamen
- Situation d'activité : adultes engagés dans la vie active (donc hors étudiants) reflétant une variété de situations sociales.

Ces critères ne sont pas cumulatifs et concernent la composition du groupe dans son ensemble. Autrement dit, il n'est pas nécessaire de recruter autant de femmes que d'hommes dans chacun des deux quartiers, ce qui serait d'ailleurs difficile compte tenu de la faible taille des groupes. En revanche, il faut éviter, par exemple, que toutes les femmes du groupe ne proviennent que d'un seul quartier et tous les hommes d'un autre. **L'objectif est d'assurer une diversité globale du groupe en termes de sexe, lieu d'habitation et situations d'activité.**

Situation d'activité - Compte tenu de l'âge des participants, les situations d'activité peuvent être très diverses. L'objectif est d'aboutir à un panel relativement diversifié en termes d'insertion professionnelle et de statut social. Le critère à privilégier pour ce FG test qui concerne des jeunes adultes est le degré d'insertion dans la vie active qui peut être appréhendé à travers trois situations :

1. chômage, 2. activité à temps partiel ou intermittente, 3. activité à temps plein ou durable. **L'objectif est d'aboutir à un groupe où la situation 3 (activité à temps plein ou durable) est prépondérante par rapport aux deux autres**, c'est-à-dire une situation où il y a toujours plus de personnes en activité à temps plein ou durable (5 sur 10 ou au minimum 4) que de personnes dans chacune des autres catégories (soit au chômage, soit à temps partiel ou en activité intermittente). Le tableau suivant illustre l'objectif souhaitable et l'objectif minimum à atteindre sur ce critère.

	Objectif souhaitable		Objectif minimum
Chômage	2	3	3
Activité à temps partiel ou intermittente	3	2	3
Activité à temps plein ou durable	5	5	4
Total	10	10	10

Situation familiale - De même que pour la situation d'activité, les situations familiales peuvent être très diverses dans la mesure où il s'agit d'une période de la vie en transition entre la dépendance à l'égard de la famille et l'autonomie. Un critère permettant de repérer ces situations est le fait de vivre en couple (marié) ou non. D'après les données du recensement, la proportion de célibataires atteint environ 65% dans la population âgée de 20 à 34 ans. L'objectif pourrait être de recruter 4 personnes mariées (2 hommes et 2 femmes) et 6 célibataires.

Enfin un dernier critère important à prendre en compte et qui ne peut figurer en tant que tel dans les guides de recrutement concerne les liens éventuels entre les participants aux groupes de discussion. Il est très important que les participants aux groupes de discussion arrivent sur un pied d'égalité, sinon la dynamique des groupes de discussion risque d'être faussée. Il est donc nécessaire d'éviter que les personnes recrutées aient des liens d'amitié ni, encore moins, de parenté. Cette condition est peut-être difficile à remplir concernant des quartiers très denses, mais elle conditionne en partie la qualité des réunions.

2. Constitution des autres focus groups de l'étude: remarques générales

Sur l'ensemble de la durée de l'étude, 7 groupes d'adultes seront réunis (cf. tableau ci-dessous). Tous ces adultes partagent certaines caractéristiques : ce sont des adultes d'âge actif (20 à 59 ans) en couple ayant deux enfants de 6 à 16 ans.

	Hommes	Femmes	Total
FG1	5	5	10
FG2	10	0	10
FG3	0	10	10
FG4	5	5	10
FG5	5	5	10
FG6	5	5	10
FG7	5	5	10
Ensemble des FG	35	35	70

Les participants aux focus groups sont **renouvelés à chaque fois** : il faut donc sur l'ensemble de l'étude recruter 70 personnes différentes.

Il est par ailleurs exclu de recruter les deux membres d'un même couple pour participer aux focus groups, que ce soit pour participer au même focus group, ni même à deux focus groups différents. Cela implique que les personnes en charge du recrutement doivent identifier **autant de couples que de participants aux focus groups**, à savoir au total 70 sur l'ensemble de l'étude.

Il est aussi important, comme pour le FG test, que les participants arrivent tous sur un pied d'égalité, la situation idéale étant qu'ils ne se connaissent pas (pas de lien de parenté ni d'amitié). Si les deux membres du focus group se connaissent (*a fortiori* s'ils font partie du même couple), ou s'ils ont déjà eu une connaissance directe des discussions des précédents groupes, la dynamique de groupe risque d'en être affectée. Ces participants auront un « avantage » sur les autres et pourraient éventuellement faire référence aux discussions des groupes précédents pour affirmer leur point de vue. Ils disposeraient d'une information que les autres participants n'ont pas. Ensuite, il est aussi nécessaire de croiser autant que possible les regards. Or on peut penser que les membres d'un même couple ou d'une même famille « partagent » déjà quelque chose de commun, ce qui nuit à cette diversité. Enfin, on peut ajouter que, d'un point de vue éthique, recruter parmi les membres d'une même famille peut être critiqué, notamment pour les avantages matériels retirés de leur participation aux focus groups (dédommagement).

Situation par rapport au logement

Dans le contexte tunisien, il semble assez fréquent que les couples choisissent d'habiter « non loin » de leurs parents, que ce soit dans une même maison partagée (en deux étages par exemple), ou à proximité. Le mieux serait d'identifier des couples vivant dans une habitation autonome, distincte de celle de leurs parents (situation 1. ci-dessous). Si cette condition impose une contrainte trop sévère pour le recrutement, surtout pour des ménages aux conditions de vie modestes, on peut envisager de recruter des personnes vivant en couple avec leurs seuls enfants dans une habitation (maison) partagée avec leurs parents mais ayant un logement autonome (situation 2 ci-dessous). Il serait nécessaire d'éviter que d'autres adultes (parents ou amis) partagent le même logement que les couples avec enfants (situation 3 ci-dessous). Par ordre de préférence, on peut donc trouver les situations suivantes :

1. Personnes à recruter en priorité – Adultes en couple vivant avec leurs seuls enfants dans une habitation autonome (appartement ou maison), qui leur est propre ;
2. Personnes à recruter en second choix si nécessaire – Personnes en couple vivant avec leurs seuls enfants dans une habitation (maison) partagée avec leurs parents mais ayant un logement autonome (la maison pouvant être divisée en deux étages) ;
3. Situations à éviter - Couples partageant leur logement avec des parents ou amis.

Au moment du recrutement, il est nécessaire de recueillir un certain nombre d'informations sur la situation personnelle et celle des autres membres du ménage afin de s'assurer que le panel des participants est suffisamment diversifié, les deux critères principaux sont ici la situation sociale (approchée par le métier et le niveau d'éducation) et le sexe (en tout cas pour les premiers groupes d'orientation de décembre). Un autre critère important est de s'assurer qu'aucun membre adulte du ménage ne souffre d'une incapacité ou d'une maladie chronique ou aiguë nécessitant des soins particuliers.

3. Le profil des personnes à recruter pour le premier focus group (décembre 2018)

Les personnes recrutées sont toutes des adultes d'âge actif (20 à 59 ans) vivant en couple et ayant deux enfants (de 6 à 16 ans).

Les critères de recrutement pour ce premier groupe sont les suivants :

- Âge des participants : 20 à 59 ans
- Sexe des participants : une moitié de femmes et une moitié d'hommes
- Lieu d'habitation : une moitié à Douar Hicher et une autre moitié à Etthadamen

Comme pour le FG test, ces critères ne sont pas cumulatifs. L'objectif est d'assurer une diversité globale du groupe en termes de sexe et de lieu d'habitation.

Le groupe, doit aussi refléter une variété de situations d'activité et de statuts sociaux que l'on peut approcher à travers certains métiers. L'objectif est d'aboutir à une répartition selon la situation d'activité et le sexe conforme au tableau suivant :

	Hommes	Femmes	Total
Chômeur	1		1
Femme au foyer		1	1
Ouvrier journalier/ouvrier dans les chantiers/petit commerçant	1	1	2
Enseignant/petit fonctionnaire/petit restaurateur/taxi/infirmière	2	2	4
Médecin/professeur à la fac/Avocat/entrepreneur/directeur d'école	1	1	2
Total	5	5	10

Tout ce qui précède correspond à un schéma idéal qui doit évidemment composer avec la réalité. Il a principalement pour but d'identifier les principaux points de vigilance. Les guides de recrutement qui suivent proposent un schéma général de présentation et de recueil d'informations.

Annexe 3

Composition du panier alimentaire pour deux grandes catégories de produits

VIANDES, POISSONS, OEUFS

	Rations (*)	Grammage par ration		Quantité mensuelle	Prix		Budget mensuel ((millimes	
		Enfant	Autres		INS	Relevés	INS	Relevés
VIANDES								
Viande d'agneau	2,00	80	100	2312	26806	26913	61967	62214
Viande bovine poitrine	0,33	70	100	375	18889	21406	7086	8030
Merguez de bœuf	0,33	70	100	375	22116	22116	8297	8297
Viande bovine avec os	0,33	80	120	446	25522	22641	11386	10100
Poulet industriel entier	1,70	80	100	1965	5948	6102	11687	11990
Escalope de dinde	0,85	60	80	776	12666	12947	9824	10042
Cuisse de dinde	1,70	80	100	1965	7157	6770	14063	13302
Cuisse de poulet	1,20	80	100	1387	8522	8522	11820	11820
Escalope de poulet	0,85	60	80	776	13015	13015	10095	10095
POISSONS								
Sardine	0,80	70	100	900	3947	2681	3554	2414
Maquereau	0,40	70	100	450	9188	7859	4136	3538
Rouget	0,80	70	100	900	17762	8203	15992	7386
Pageau	0,20	70	100	225	10343	5052	2328	1137
Mulet	0,20	70	100	225	13711	10513	3086	2366
Daurade	0,60	70	100	675	14288	13681	9648	9238
Thon en boîte	0,70	30	50	383	16000	16000	6132	6132
OEUFS								
OEUFS	3	2	2	73	205	268	14965	19543

(*) Nombre de rations pour 20 repas

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

	Rations (*)	Grammage		Quantité mois/	Prix		Budget mensuel	
		Enfant	Autres		INS	Relevés	INS	Relevés
LEGUMES FRAIS								
Artichaut avec fanes	0,42	60	120	538	1233	500	664	269
carotte avec fanes	1,17	70	120	1525	1521	948	2320	1445
Choux	0,12	60	100	135	1118	595	150	80
Courge	0,78	100	150	1301	2367	669	3080	871
Fenouil avec fanes	0,38	70	120	494	1293	1293	638	638
Oignon sec	2,54	60	100	2782	1439	1470	4003	4089
Navet avec fanes	0,21	170	200	494	1440	423	711	209
Oignon vert avec fanes	1,76	60	100	1929	1297	1212	2502	2338
Ail sec	3,26	20	25	942	11356	6128	10700	5773
Pomme de terre	3,81	170	200	8928	1290	1484	11518	13251
Tomates fraîches	4,36	80	120	5833	1345	1356	7845	7908
Courgette	0,16	100	150	269	1330	1330	358	358
Aubergine	0,04	150	175	90	991	991	89	89
Cèleri	0,07	150	175	135	379	379	51	51
Concombre	0,97	80	100	1122	1317	1317	1478	1478
Choux fleur	0,17	70	120	224	1305	1305	293	293
Piments frais	6,13	50	90	5967	996	996	5945	5945
Persil	4,52	15	20	1032	404	404	417	417
Salade verte	1,12	30	60	718	730	730	524	524
FRUITS FRAIS								
Melon	2	100	150	3346	1283	1759	4293	5885
Pastèque	4	100	150	6692	896	1153	5996	7714
Raisin de table	1	100	150	1673	4980	2412	8331	4036
Agrumes	1	100	150	1673	2647	2647	4428	4428
Pomme	1	100	150	1673	3127	3127	5231	5231
Banane	1	100	150	1673	5543	5543	9273	9273
Poire	0,2	100	150	335	3436	3436	1150	1150
Figue	0,8	100	150	1338	4374	4374	5853	5853
Pêche	0,8	100	150	1338	1843	1843	2466	2466
Abricot	0,2	100	150	335	2243	2243	751	751

(*) Nombre de rations pour 20 repas

Annexe 4

Chiffrage du budget logement

A partir des caractéristiques minimales de logement définies par les groupes de discussion, notamment le nombre de pièces et la superficie, l'équipe de recherche a procédé à un relevé des offres locatives correspondant à ces caractéristiques dans les quatre gouvernorats du Grand Tunis (Ariana, Ben Arous, La Manouba et Tunis). Ce relevé a été effectué de février à mai 2019 sur le site « Tunisie annonce¹⁰ ». On a ainsi répertorié environ 500 annonces publiées sur cette période.

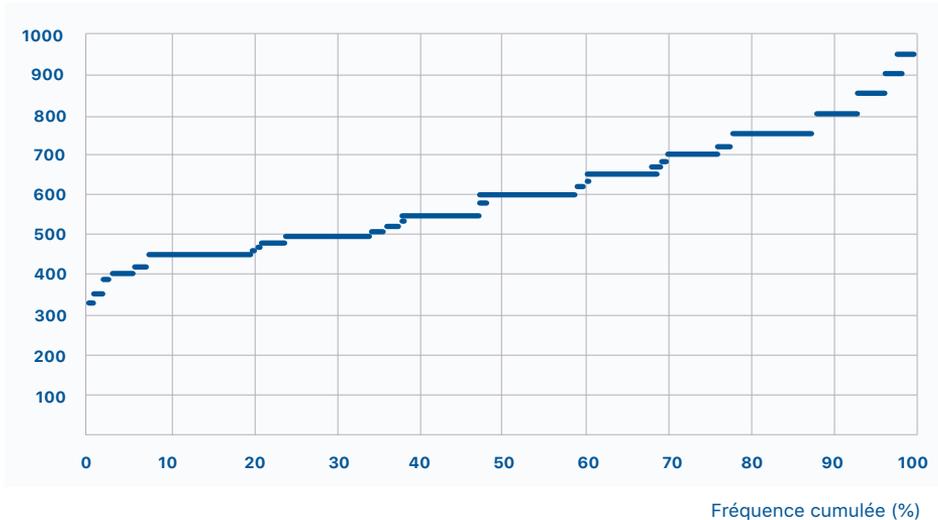
Parmi ces annonces, certaines ont été proposées plusieurs fois, de façon continue ou non. On a sélectionné parmi ces annonces celles qui correspondaient à une annonce unique afin de ne pas inclure de doublons. Cette sélection a été faite à partir du code annonce figurant dans chaque proposition. On aboutit au total, sur la période couverte, à environ 200 annonces différentes (196) proposées sur ce site et correspondant aux caractéristiques définies par les groupes de discussion.

Parmi ces annonces, on a écarté celles dont le loyer proposé était égal ou supérieur à 1000 DT (soit environ 10% des annonces). L'équipe de recherche a en effet considéré qu'un loyer égal ou supérieur à 1000 DT était « excessif » pour satisfaire le besoin minimum de logement d'un couple avec deux enfants dans la métropole du Grand Tunis. En définitive, la base retenue pour l'estimation du loyer couvre ainsi 182 annonces uniques proposées entre février et mai 2019 sur le site. La distribution des loyers est reproduite dans le graphique 1. Certaines valeurs caractéristiques de cette distribution sont reprises dans le tableau 1.

Le loyer mensuel médian - celui au-dessus et au-dessous duquel se situent 50% des annonces - s'élève à 600 DT. Il est très proche de la moyenne (603DT), ce qui s'explique par le fait que l'on a exclu de la distribution les 10% environ de loyers les plus élevés.

¹⁰ <http://www.tunisie-annonce.com/AnnoncesImmobilier.asp>

Répartition des loyers pour un S+3 dans le Grand Tunis (février-mai 2019)



Source : relevés effectués sur le site Tunisie annonce

Dans l'étude pionnière réalisée au Royaume-Uni, les chercheurs ont retenu la valeur du premier quartile pour estimer le montant du loyer. Dans ce projet pilote, l'équipe de recherche a considéré que, compte tenu du mode de collecte des données (par un site d'annonces en ligne), la distribution des loyers ainsi obtenue n'était pas nécessairement représentative de l'ensemble des offres locatives proposées dans le Grand Tunis, les ménages modestes pouvant avoir recours à d'autres voies plus informelles (affichettes, bouche à oreille...) pour s'informer sur la disponibilité des logements proposés à la location. C'est pourquoi, il a été décidé de retenir la valeur du premier décile, soit un montant de loyer de 450 DT. C'est ce choix qui a été restitué aux groupes de discussion et validé par les participants.

Valeurs caractéristiques de la distribution des loyers (S+3 dans le Grand Tunis, période de février à mai 2019)

	(Loyer (DT/mois
Moyenne	603
Médiane	600
Premier quartile	500
Premier	450

Source : relevés effectués sur le site Tunisie-annonce de février à mai 2019

Au montant de ce loyer s'ajoutent diverses charges, notamment pour la consommation des fluides (eau, électricité...). Le montant de ces charges a été estimé à partir de l'enquête quinquennale sur le Budget, la consommation et le niveau de vie des ménages. Dans le Grand Tunis, le rapport entre les dépenses d'énergie et de combustibles (principalement l'eau, l'électricité et le gaz) et les dépenses de loyers (effectifs et fictifs) était de 26% en 2015. On a majoré en conséquence le montant du loyer. Le montant total du budget Logement s'établit ainsi à 567 DT. Ce budget constitue une estimation par défaut du budget minimum pour le logement de la famille dans la mesure où il ne prend pas en compte la taxe locative annuelle et les dépenses d'entretien courant du logement.

Annexe 5

Chiffrage du budget santé

Le chiffrage du budget santé a été effectué poste par poste en prenant en compte, d'une part, les besoins exprimés par les groupes de discussion et, d'autre part, les taux de remboursement de la CNAM (70% pour les consultations et 75% pour les bilans sanguins) ainsi que le taux de remboursement de la MNET (80% de la part non remboursée par la CNAM). Tous ces taux de remboursement s'appliquent à des tarifs conventionnés. Le reste à charge a été calculé en déduisant ces remboursements de la dépense réelle occasionnée par ces soins en fonction des tarifs réels pratiqués. Tous les éléments de calcul sont reproduits dans le tableau 1.

Tableau 1: Tarifs, remboursements et reste à charge pour les consultations et les bilans sanguins

	Nbre	Secteur privé		Taux de remboursement		Remboursement (DT)/consultation			Reste à charge	
		Tarif conv. (1)	Tarif réel (2)	CNAM (3)	MNET (4)	CNAM (5)=(1)x(3)	MNET (6)=(1)x(4)	Total (7)=(5)+(6)	Par consultation	Total
Consultations (montants en dinars)										
Généraliste	10	18	30	70%	24%	12,60	4,32	16,92	13,08	130,8
Rhumatologue	1	30	50	70%	24%	21,00	7,20	28,20	21,80	21,8
Ophthalmologue	1	30	50	70%	24%	21,00	7,20	28,20	21,80	21,8
Gynécologue	2	30	50	70%	24%	21,00	7,20	28,20	21,80	43,6
Dentiste	6	18	30	70%	24%	12,60	4,32	16,92	13,08	78,48
Total	20									296,48
Bilans sanguins (montants en millimes)										
Prélèvement veineux	4	1800	2140	75%	20%	1350	360	1710	430	1720
Glycémie	2	3300	4335	75%	20%	2475	660	3135	1200	2400
Créatinémie	2	3300	4335	75%	20%	2475	660	3135	1200	2400
Cholestérol	2	4400	5780	75%	20%	3300	880	4180	1600	3200
Triglycérides	2	8800	11560	75%	20%	6600	1760	8360	3200	6400
NFS	4	13200	17340	75%	20%	9900	2640	12540	4800	19200
Transaminases	2	11000	14450	75%	20%	8250	2200	10450	4000	8000
Total	18									43320

Compte tenu de tous ces éléments, la dépense correspondant aux consultations et bilans sanguins s'élève pour la famille à 838,8 DT par an (tableau 2). Le panier de soins défini par les groupes aboutit à un remboursement total de la CNAM de 376,8 DT par an. Dans la mesure où ce montant dépasse le plafond annuel de remboursement de la CNAM, on a limité les remboursements de la CNAM à ce plafond. Le montant des remboursements de la MNET s'élève à 122,2 DT par an. Finalement, compte tenu du plafond de remboursement de la CNAM, le reste à charge pour la famille s'élève à 366,6 DT par an.

Tableau 2: Dépenses, remboursements et reste à charge pour les consultations et bilans sanguins

	Nombre	Dépense	Remboursement			Reste à charge
			CNAM	MNET	Total	
Consultations (montants en dinars)						
Médecin généraliste	10	300	126,0	43,2	169,2	130,8
Rhumatologue	1	50	21,0	7,2	28,2	21,8
Ophtamologue	1	50	21,0	7,2	28,2	21,8
Gynécologue	2	100	42,0	14,4	56,4	43,6
Dentiste	6	180	75,6	25,9	101,5	78,5
Total	20	680	285,6	97,9	383,5	296,5
Bilans sanguins (montants en millimes)						
Prélèvement veineux	4	8560	5400	1440	6840	1720
Glycémie	2	8670	4950	1320	6270	2400
Créatinémie	2	8670	4950	1320	6270	2400
Cholestérol	2	11560	6600	1760	8360	3200
Triglycérides	2	23120	13200	3520	16720	6400
NFS	4	69360	39600	10560	50160	19200
Transaminases	2	28900	16500	4400	20900	8000
Total	18	158840	91200	24320	115520	43320
Total avant plafonnement		838,8	376,8	122,2	499,0	339,8
Total après plafonnement		838,8	350,0	122,2	472,2	366,6

Pour les médicaments, le chiffrage du reste à charge est plus difficile car le taux de remboursement varie selon la catégorie de médicaments (vitaux, essentiels, intermédiaires, de confort). La recommandation de l'expert médecin a consisté à retenir un taux moyen de remboursement de 50%. Le reste à charge pour cette rubrique du panier de soins s'élève ainsi à 250 DT par an pour la famille.

En ce qui concerne les examens de dépistage, on a considéré que les adultes pouvaient avoir accès à une prise en charge gratuite, que ce soit à travers un dispensaire ou un autre type de structure (centre de planning familial). Ces examens n'occasionnent donc aucun frais supplémentaire pour la famille.

En ce qui concerne les dépenses de lunetterie et les consultations d'ophtalmologie correspondantes, on a effectué un calcul spécifique qui retient les besoins exprimés par les groupes et les fréquences de remboursement de la CNAM, soit :

- Un remboursement de 50 DT tous les 4 ans pour une monture et des verres ;
- Un remboursement de 30 DT tous les 2 ans pour les verres.

Dans la mesure où le plafond de remboursement de la CNAM est déjà dépassé avec les dépenses de consultations et de bilans sanguins, on n'a pris en compte que le remboursement de la MNET pour la consultation d'ophtalmologie. Le reste à charge annuel s'élève ainsi à 137,8 DT, soit environ 11,5 DT par an (tableau 3).

Tableau 3: Dépenses et remboursements pour la lunetterie et les consultations d'ophtalmologie

	Enfant	Adulte	Famille
Dépenses de lunetterie			
Monture (coût en DT)	120	120	120
Fréquence annuelle	0,5	0,25	0,75
Verres (coût en DT)	60	60	60
Fréquence annuelle	0,5	0,5	1
Dépense annuelle totale	90	60	150
Remboursement lunetterie			
Montures + verres (base en DT)	50	50	50
Fréquence annuelle	0,25	0,25	0,5
Verres (base en DT)	30	30	30
Fréquence annuelle	0,5	0,5	1
Remboursement total	27,5	27,5	55
Reste à charge/an	62,5	32,5	95
Reste à charge mensuel	5,2	2,7	7,9
Consultations d'ophtalmologie			
Prix unitaire	50	50	50
Fréquence annuelle	0,5	0,5	1
Coût annuel	25	25	50
Calcul avant plafonnement			
Remboursement CNAM + MNET	14,10	14,10	28,20
Reste à charge annuel	10,90	10,90	21,80
Reste à charge mensuel	0,91	0,91	1,82
Calcul après plafonnement			
Remboursement CNAM + MNET (CNAM = 0)	3,60	3,60	7,20
Reste à charge annuel	21,40	21,40	42,80
Reste à charge mensuel	1,78	1,78	3,57
Budget lunetterie et ophtalmologie			
Reste à charge total mensuel			
Avant plafonnement	6,12	3,62	9,73
Après plafonnement	6,99	4,49	11,48

Au total, le reste à charge mensuel pour la famille s'élève à un peu moins de 60 DT, ce montant étant plus faible (environ 48 DT) dans l'hypothèse où il n'y a pas de frais de lunetterie dans la famille (tableau 4).

Tableau 4: Dépenses, remboursements et reste à charge pour les principaux postes du panier de soins

	Dépense par an	Remboursement par an			Reste à charge		Structure du reste à charge	
		CNAM	MNET	Total	/an	/mois	Hors lunettes	Avec lunettes
Consultations et bilans	788,8	350,0	115,0	465,0	323,8	27,0	56,4	45,5
Médicaments	500,0		250,0	250,0	250,0	20,8	43,6	35,1
Total hors lunettes	1288,8	350,0	365,0	715,0	573,8	47,8	100,0	80,6
Lunettes et ophtalmologie	200,0	55,0	7,2	62,2	137,8	11,5		19,4
Total yc lunettes	1488,8	405,0	372,2	777,2	711,6	59,3		100,0

A ce reste à charge, il est nécessaire d'ajouter le coût de l'assurance complémentaire, soit :

- 2,5% du salaire brut pour le conjoint enseignant ;
- 10 DT pour le conjoint non enseignant (hypothèse d'emploi) ;
- 2 DT pour chaque enfant.

Soit un total de 51,5 DT.

	Conjoint 1	Conjoint 2	Enfant 1	Enfant 2	Famille
Cotisation MNET (1 salarié de l'éducation nationale, conjoint avec emploi non enseignant)					
Salaire brut		1500			
Cotisation MNET	10	37,5	2	2	51,5

Le budget global pour la santé se monte à 110,8 DT (59,3 DT + 51,5 DT). Il serait légèrement inférieur à 100 DT (99,3 DT), dans l'hypothèse où aucun membre de la famille ne souffre de problème de vue.

Sources et références

Ahmed Ben Abdelaziz, Sina Haj Major, Ines Ayadi, Mohamed Khelil, Chokri Zoghalmi, Sami Ben Abdelfattah (2018), « Le financement des soins de santé en Tunisie. Etat actuel des dépenses de soins et perspectives de socialisation, sur le chemin de la Couverture Santé Universelle », *La Tunisie médicale*, Vol 96, n°10, 789-807.

DREES (2014), « Troubles de la vision : sept adultes sur dix portent des lunettes », *Etudes et résultats*, n°881, juin.

INSP (2019), *La santé des Tunisiens – Résultats de l'enquête « Tunisian Health Examination Survey-2016 »*, Institut national de la santé, février.

Publié en 2021 par
Friedrich-Ebert-Stiftung et International Alert

